

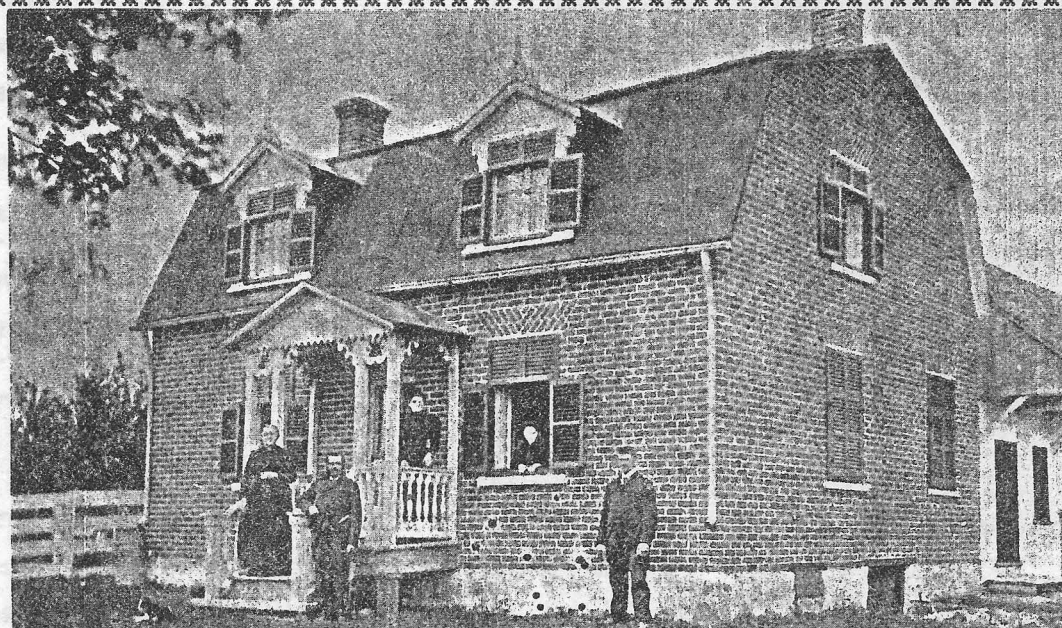
2.00\$
OKAMI

Journal de la Société d'Histoire d'Oka

Volume: V

N°: 1

PRINTEMPS Année: 1990



M. et Mme Arsène Charbonneau, arrière-grands-parents paternels de Luc et Michel Husereau, nos commanditaires, devant leur maison Photo 1893



Maison actuelle de Luc et Michel Husereau

Société d'Histoire d'Oka Inc

C.P. 999, OKA, JON 1E0



Voici le texte écrit au bas des Armoiries

Coupé, au Chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.

Au Point d'Honneur, un dore or posé en fasce dans un lac d'azur.

En M. Parti, à dextre d'argent et à senestre de gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, séparé par signal, avec les inscriptions:

"Pro-Memoria" "Aperto-Libro"

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION POUR 1990

Président	M. Noël Pominville 408, rang l'Annonciation Oka JON 1E0 TEL. 479-6361
Vice-président	M. André de Pagès 10, 1ère Ave Terrasse Raymond Oka JON 1E0 TEL. confidentiel
Trésorière	Mme Jeannine Landry-Bastien c.p. 610 Oka JON 1E0 TEL. 479-6366
Secrétaire	Mme Germaine Chené-Raynauld 45, rue St-Jacques c.p. 63 Oka JON 1E0 TEL. 479-8974
Directeurs (trices)	Mme Stella Dupuis-Mailhot 49, rue St-André c.p. 45 Oka JON 1E0 TEL. 479-8806
	M. Christian Mailhot 1376, chemin Oka Oka JON 1E0 TEL. 479-6774
	Fr. Gaston Roy, f.i.c. Mont-La-Mennais 644, rang Ste-Philomène Oka JON 1E0 TEL. 479-6895
	Père Louis-Marie Turcotte Abbaye Cistercienne 1600, chemin Oka Oka JON 1E0 TEL. 479-8361
	Mme Lyse Charbonneau-Cree Center Road c.p. 787 Oka JON 1E0 TEL. 479-8024

Au cours de l'Assemblée Générale, le 31 janvier 1990, eurent lieu des élections pour remplacer les trois membres sortants: P. Louis-Marie Turcotte, Mme Lyse Charbonneau-Cree et Mme Johanne Doré-de-Pagès. Les trois membres furent réélus. Cependant par la suite, Mme Johanne Doré-de-Pagès a donné sa démission pour raisons personnelles, c'est pourquoi, il y a un poste à combler dans le bureau de direction.

Tous les articles paraissant dans notre Journal n'engagent que la responsabilité des auteurs. La Direction

Ce numéro a été préparé par Mmes Germaine Chené-Raynauld, Stella Dupuis-Mailhot, M. André de Pagès et P. Louis-Marie Turcotte, imprimeur.

SOMMAIRE

Maison d'Arsène Charbonneau 1893	c1
Maison actuelle de Luc et Michel Husereau	c1
Armoiries et membres du bureau de direction	c2
Sommaire et notes sur les commanditaires: Husereau & frère ...	01
Mot du Président: M. Noël Pominville	02
Echo du dernier lancement: 31 janvier 1990	03
"Oka" bref historique de sa fondation et évolution	04
"Oka" Historique de la division en deux municipalités	07
La famille Husereau	17
Biographie religieuse: Henriette Husereau, S.G.M.	23
Généalogie de la famille Husereau et photos	25
Généalogie indienne, André de Pagès	31
Rue Saint-Baptiste: photos, André de Pagès.....	35
Cadastre abrégé suite, André de Pagès	36
Histo-Art: Entrevue de M. Gilles Duplessis, Christian Mailhot	38
1936-1958 Trois magasins ..., Andrée Charlebois Versailles ...	43
Contrat d'engagement (1910)	45
L'histoire des femmes, Jeannine Landry-Bastien	46
Photo rétro 1940, décès de Mme Cécile Ladouceur Bellemarre et M.Maurice Arbic	48
Objectifs de la Société et bulletin d'adhésion	c3
Nos commanditaires: Mariette et Luc Husereau et Michel Husereau	c4

Lancement de l'Okami vol V no 1 : vendredi, 20 avril 1990, à la cabane à sucre de Hélène et Philippe Laporte, à St-Joseph-du-Lac.

Commanditaires : Ce numéro d'Okami est commandité par **Husereau & frère**, Mariette et Luc Husereau et Michel Husereau. Nous lirons dans ce numéro l'histoire de la famille Husereau à Oka où elle habite depuis presque 100 ans.

Luc demeure sur la terre de son arrière-grand-père Arsène Charbonneau dont nous voyons la maison sur la couverture de ce numéro et dont nous lirons l'identification des personnages au bas de cette feuille.

Les Husereau furent des cultivateurs prospères comme nous le verrons par la participation au Mérite Agricole de Osias et Hervé Husereau. Aujourd'hui Luc et Michel ont surtout des poulets.

Nous verrons aussi que la famille s'est distinguée par son implication dans la vie municipale. Depuis Arsène Charbonneau jusqu'à ces dernières années, avec Luc Husereau, il y eut un Husereau au Conseil municipal.

Merci à nos généreux commanditaires et nous leur souhaitons du succès encore dans l'avenir.

La première photo de 1893 est la maison de M & Mme Arsène Charbonneau. Elle fut achetée en 1884 et incendiée en 1928. Les personnes ont été identifiées par M. Hervé Husereau:

dans le chassis tante Odina Lesage 15 ans

Emma Husereau sur la galerie 17 ans

Grand-mère Charbonneau Harméline Desjardins

Grand-père Charbonneau Arsène

l'engagé Joe Grand'Maison et le chien Tit fin Photo de Monique et Guy Husereau

La maison actuelle de Luc Husereau date de 1942? Photo de Mariette et Luc Husereau

Société d'Histoire d'Oka Inc

C.P. 999, OKA, JON 1E0

Chers Membres et Amis de l'Histoire,

Vous revenir avec le premier numéro de notre publication "OKAMI" est toujours pour moi, un plaisir renouvelé.

Nous débutons l'année avec la collaboration de "Husereau & Frère Inc., des agriculteurs progressistes qui ont bien voulu accepter d'être nos généreux commanditaires. Je profite de l'occasion pour les remercier et les féliciter pour la réussite de cette belle et noble famille qui a fait sa marque dans notre belle paroisse (partie rurale) d'Oka.

Nous profiterons aussi de ce lancement de l'OKAMI VOL V NO 1 qui a pour thème "La division de la paroisse d'Oka en deux municipalités distinctes" pour vous relater l'historique de cette division qui a donné la municipalité du Village et la municipalité de la paroisse d'Oka. Ceci se passait en 1917.

Les raisons qui motivaient ces décisions sont aussi valables en 1990 qu'en 1917. L'agriculture progressive est encore plus nécessaire en ces années d'effervescence et de discussions environnementales surtout au début du siècle nouveau qui approche à grands pas.

Nourrir la population est une des nobles tâches de nos agriculteurs. Vivre dans des villes ou villages, sans approvisionnements agricoles n'est plus possible. AS phaltee et béton ne sont pas comestibles.

Dans ce numéro vous y trouverez aussi une "Rétrospective des activités de la Société de l'année 1989, des généalogies, des photos variées, une biographie, une petite page d'histoire d'une citoyenne et dans la rubrique HISTO-ART, un texte qui saura sûrement susciter votre intérêt, etc."

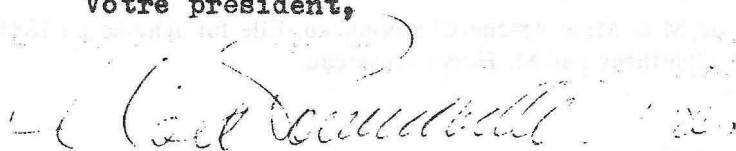
Je vous laisse donc le plaisir de découvrir le contenu du dit numéro qui est présenté avec beaucoup de fierté, d'amour et de dévouement.

A tous ceux et celles qui oeuvrent dans l'ombre, j'adresse un merci sincère. Sans ces collaborateurs obscurs, et nos généreux commanditaires, notre revue ne pourrait exister.

Pour faire du miel, il faut une ruche d'abeilles, il en est de même pour notre publication.

Bonne lecture à tous,

Votre président,



20 avril 1990

À la Société d'histoire d'Oka Noël Pominville est réélu à la présidence

À la dernière assemblée générale, au restaurant Le Faitout, les membres présents ont réélu M. Noël Pominville à la présidence de la Société d'histoire d'Oka.

Rémi Binette

Dans son travail, M. Pominville sera appuyé par M. André de Pagès, vice-président, Mme Germaine Chené-Raynauld, secrétaire, Mme Jeannine Landry-Bastien, trésorière, le père Louis-Marie Turcotte,

tien ont agi respectivement comme président et secrétaire d'élection mais, comme les membres ont présenté un seul candidat à chaque poste, le tout s'est déroulé assez rapidement, les membres proposés ne se réunissant que pour choisir les quatre membres de l'exécutif.

Cinq ans

M. Pominville a souhaité la bienvenue aux membres pour cette cinquième assemblée générale annuelle. Puis, M. Pominville a rappelé la naissance de la Société le 10 octobre 1985 et sa

quatre ans d'opération, la Société avait sorti douze numéros du journal Okami. «Tout ceci fut le résultat d'un travail d'équipe formidable. Vouloir nommer tous ceux et celles qui ont collaboré, bien souvent dans l'ombre, à nos réalisations serait superflu et y aurait possibilité de blesser leur modestie. Toutefois, je me dois de vous dire que la force de notre association réside surtout dans la fidélité de nos membres. Ne l'oubliez pas, vous êtes notre raison d'être», a poursuivi le président sortant et réélu.

gateurs (trices) du projet puissent assurer la continuité d'une association aussi honorable pour lui permettre de travailler à la diffusion et à la promotion de notre histoire et de notre patrimoine», a conclu le président-fondateur de la Société d'histoire d'Oka.

Okami

La Société d'histoire d'Oka a profité de cette assemblée générale afin de lancer un autre numéro d'Okami, commandité cette fois par M. Jean-Marc Pominville, président de Pominville Assurances, du boulevard Sau-

versées aux assurances, ainsi que des tribulations d'Assurances UCC, avec la venue de la Révolution tranquille au Québec, des assurances gouvernementales et du décloisonnement des institutions financières dans le domaine, il était évident que nous avions une dette de reconnaissance envers Monsieur tout le monde qui a toujours cru à la libre entreprise et non «aux ventes liées» que nous présentent certaines organisations dans le marché de l'assurance. Si, dans ce domaine, nous avons élevé des «entre-

prises agressives» lors de la fondation de ces organisations en 1942, nous étions loin de prévoir leur voracité. Heureusement, de plus, nous avons, malgré tout, quoi qu'il advienne, eu foi en l'agriculture, et c'est donc pourquoi non seulement nous nous sommes attelés à améliorer la ferme de feu le grand-père, mais aussi à restaurer l'autre ferme abandonnée, théâtre de mes premières amours», a continué M. Pominville.

Ex-maire de la paroisse d'Oka et ex-préfet de l'ancien Conseil de comté de Deux-Montagnes, M. Pominville n'a pas manqué de revenir sur la naissance de la paroisse d'Oka avec son premier maire. «Comme le faisait sentir, en 1917, le grand-père Maxime Pominville, premier maire de la paroisse d'Oka, il était normal, avec une sous-représentation rurale avec deux ruraux, quatre villageois et en plus un maire villageois pour former le conseil municipal, que celui-ci se rebelle et détache la partie rurale de la paroisse du temps pour en

faire une municipalité distincte», a rappelé M. Pominville.

M. Pominville a ensuite dit quelques mots sur la pollution et sur les mines dont la St. Lawrence Columbian, de la paroisse d'Oka, dont il est question dans ce dernier numéro d'Okami. Enfin, M. Pominville a annoncé que le prochain numéro d'Okami pourrait parler de la naissance de la municipalité de la paroisse d'Oka.



(Photo Pépé)

Le président réélu, M. Noël Pominville, est accompagné des membres de l'exécutif et des directeurs: Mme Johanne Doré-de Pagès, le père Louis-Marie Turcotte, Mme Lyse Charbonneau-Cree, Mme Jeannine Landry-Bastien, Mme Germaine Chené-Raynauld, M. André de Pagès, Mme Stella Dupuis-Mailhot et M. Christian Mailhot.

Mme Lyse Charbonneau-Cree, Mme Johanne Doré-de Pagès, Mme Stella Dupuis-Mailhot, M. Christian Mailhot et le frère Gaston Roy, f.i.c., tous directeurs.

M. Jean-Marc Pominville et M. Jacques Bas-

première assemblée générale le 11 décembre de la même année. Avec cette assemblée, la Société termine avec un total de cent quarante-neuf membres.

Puis, M. Pominville a noté qu'après plus de

Parlant de la représentation de certains membres au cours de l'année écoulée, M. Pominville a lancé un appel à la relève. «Nous voulons que la Société survive avant tout et que les efforts des défricheurs ou des insti-

vé, à Saint-Eustache.

Selon M. Pominville, comme la famille Pominville tient une place de choix dans ce numéro, il était normal que la Société fasse appel à un commanditaire issu de celle-ci. «Héritier des sueurs

Note de l'éditeur: A cause du manque d'espace, les "rétrospectives" sont remises au prochain numéro.

"OKA"

Bref historique de sa fondation et de sa division en deux Municipalités distinctes

Oka a une histoire profonde qui s'est déroulée dans un décor naturel d'une grande beauté. En jetant un regard sur une parcelle de son histoire, nous apprenons qu'au début de sa fondation en 1721, Oka portait le nom de Mission du Lac des Deux-Montagnes. Ce fut pour faciliter le commerce que vers 1881, ce nom fut changé en celui d'Oka, car la Compagnie de navigation et la Poste trouvaient le premier nom trop long. Oka est le nom d'un vieil Algonquin mort nomade et dont la signification est "poisson doré".

Il y aurait un bien beau livre à écrire sur les missions de St-Sulpice au Canada, mais aucune d'elles n'eut l'importance de celle de Montréal, plus tard transportée au Sault-au-Récollet et définitivement établie à Oka.

On sait que le lac des Deux-Montagnes est un élargissement de l'Outaouais qui s'étend de l'embouchure de la rivière Nord près de Rigaud jusqu'à Senneville, au bout de l'île de Montréal et dont la partie la plus vaste se trouve entre l'île Bizard et la paroisse de Vaudreuil. C'est sur la rive nord de cette partie du lac que les Sulpiciens obtinrent une concession.

M. de Vaudreuil avait conseillé à son gouvernement de donner ce domaine aux Sulpiciens pour les dédommager des dépenses qu'ils devraient faire pour transporter les sauvages (Indiens) au nombre de 150 guerriers avec leurs familles, et pour leur permettre de fonder un poste de défense dans un endroit stratégique. Le roi leur accorda en effet cette concession à la charge d'y établir les Indiens et d'y bâtir dans l'espace de 7 ans, un fort, une église, etc.

On avait jeté les yeux sur une jolie baie, bien protégée, d'où la vue s'étendait au loin sur l'île de Montréal et sur les îles de Vaudreuil. Le Séminaire y fit défricher une grande quantité de terrains pour le blé-d'Inde des sauvages (Indiens), puis en février de 1721, à la faveur des chemins de neige et de la glace, eut lieu le transport de la mission. M. Quéré de Tréguron, fameux missionnaire et homme habile en toutes choses (y compris les langues), avait présidé au déménagement. En mars eurent lieu les premières inhumations, en novembre, le premier baptême. Bientôt les missionnaires commencèrent la construction d'une église et d'un presbytère en bois, ayant façade sur la baie, et plantèrent des allées d'arbres. Une croix érigée en 1864, marque de nos jours, l'emplacement de l'église: tout le reste a disparu.

Après quelques années, il devint évident que l'endroit où s'étaient fixés les sauvages (Indiens), et leurs missionnaires n'était pas le meilleur; et les yeux s'étaient portés vers la pointe située un quart de mille en amont, où Mme d'Argenteuil avait construit sa maison; là en effet, aucun voyageur venu d'en haut ne pouvait passer inaperçu.

En 1733, la nouvelle église de la mission s'élevait sur la pointe convoitée par les sauvages (Indiens), à côté de la maison de Mme d'Argenteuil.

En 1731, le supérieur du Séminaire de Paris travaille à faire libérer le Séminaire de Montréal de la construction du fort et à obtenir un dédommagement pour les dépenses du transport de la mission.

Il y réussit parfaitement et le roi agrandit la seigneurie de trois lieues de front sur le lac, dans la direction des Mille-Iles. Dès lors, les Missionnaires s'empressent de construire, à un quart de lieue au-dessus du village, sur la pointe où nous voyons encore leur établissement définitif.

Cet établissement consistait en "une église, un presbytère et un fort de bois". Ce fort de bois, grand quadrilatère de 200 pieds sur 400 à peu près, était fortifié aux angles nord, est et sud d'un bastion en forme d'éperon. L'angle, se trouvant entre la maison des Soeurs, (en dehors de l'enceinte), et l'église, paraissait suffisamment protégé. A l'intérieur, de l'angle-est s'élevait la maison des employés: à l'angle-sud, le presbytère: entre les deux, face à l'île de Montréal, s'ouvrait la grande porte. L'église, en pierre, comme le presbytère, d'une longueur de 96 pieds sur 42 de large, tournait sa façade vers la rive de Vaudreuil. On fit savoir au Ministre que les Missionnaires avaient bien travaillé et qu'on n'aurait pu exiger d'eux un meilleur fort". Le Ministre se déclara satisfait.

Il ne restait plus aux sauvages (Indiens) qu'à transporter leurs cabanes autour du fort, ce qu'ils firent promptement. En 1734, le transport était terminé. Ce déménagement et les nouvelles constructions avaient coûté aux Sulpiciens 100,000 livres, c'est-à-dire beaucoup plus que la valeur des concessions de terres qu'on leur avait faites.

Tous les sauvages (Indiens) du Sault-au-Récollet, - Iroquois, Hurons et Algonquins, - avaient émigré au lac des Deux-Montagnes; ils y furent rejoints par les Nipissingues de la mission de l'Île aux Tourtes, fondée en 1704 par M. de Breslay; la famille Raisenne les y suivit aussi. La présence de cette famille blanche fut la première à s'installer sur la Seigneurie.

Il semblait au Séminaire qu'un bon moyen de tenir les sauvages (Indiens) dans l'ordre serait de les entourer de fermes canadiennes dont plusieurs faisaient partie du réseau de fermes sulpiciennes dont quelques-une existent encore aujourd'hui.

En 1880, les Trappistes, sur le point d'être chassés de France, demandent l'hospitalité, Les conditions du Séminaire leur agréent et en 1881, une filiale de Bellefontaine s'établit sur nos bords. Inutile d'insister sur la portée religieuse d'une telle fondation. Elle eut aussi une grande importance économique à Oka par les encouragements qu'elle donna à l'instruction, à l'agriculture et au commerce.

Les fermes canadiennes se multiplient sur le domaine, puis la culture méthodique des Trappistes produisant des fruits abondants, peut-être pouvait-on espérer que les sauvages (Indiens) finiraient par imiter ce qui se faisait autour d'eux. Le Séminaire se fit un devoir de promouvoir l'agriculture. Avant même le transport de la mission, en 1721, il avait fait défricher des terres et les sauvages (Indiens) y semèrent plus de blé qu'au Sault-au-Récollet. Ce n'était pas une petite tâche que de convaincre des sauvages (Indiens) de cultiver la terre. Ce qu'ils aimaient, c'était la chasse ou la guerre.

Enfin le Séminaire fonda la magnifique ferme de Saint-Sulpice. Avec les champs et les troupeaux de l'Ecole d'Agriculture, les vergers du Séminaire, ses jardins potagers et ses bêtes primées sont une leçon permanente pour les Indiens comme pour les Canadiens.

Nous pouvons rattacher à l'agriculture les plantations de pins et de sapins qui retiennent le sable et qui ont tant ajouté à la beauté d'Oka.

Le village est séparé de la montagne par une bande de sable, qui sous l'action du vent et des pluies avait envahi une partie des habitations, au cours de 1886. En octobre de la même année, M. Lefebvre, le curé, entreprit de boiser ce côteau de sable et ainsi le stabiliser. Des arpenteurs vinrent tracer des lignes le long desquelles sauvages (Indiens) et Blancs furent invités à planter des boutures; on payait 2 1/2 cents la bouture en place. Tous se mirent à l'oeuvre. On estime à cent mille les pins qui furent ainsi plantés à diverses reprises. Il en reste plus de cinquante mille qui forment une admirable forêt, un parc toujours vert, tendu d'un tapis d'aiguilles rouillées qui retiennent le sable.

L'Ecole d'Agriculture (L'Institut Agricole d'Oka et l'Ecole de Médecine Vétérinaire sont les derniers fleurons des oeuvres d'éducation établies sur le territoire de la Seigneurie. (1)

Vers 1860, le village d'Oka était entouré de clôtures pour empêcher les animaux de s'égarer dans la forêt. Quatre gardiens étaient responsables des quatre barrières existantes. Sur la route 344, à l'entrée du Parc Optimiste vers l'est, se trouvait une maison de la barrière qui a malheureusement servi à faire un exercice de feu par la Municipalité du Village d'Oka.

Dans le rang de l'Annonciation, au sortir de la Commune, il y avait la maison L'Archevêque ou Boileau, qui à cette époque était sise de l'autre côté de la route ouest avec en façade des érables et les enclos de M. Corbeil.

En bordure du Chemin du Milieu, il y avait une autre maison de la Barrière qui était la maison Guindon aujourd'hui incorporée à la maison Lebeau et ou Matthers et qui est maintenant la propriété du Dr. Mongeon M.V., (présentement reculée de la route).

A l'ouest, sur la 344, au sortir du boisé, était située la maison Pittlound ou maison du "Ranch" la 4e maison de la barrière.

Le bois et les découverts du dit boisé étaient désignés sous les noms de "Petite Commune et Grande Commune" par ages communautaires qui servaient à nourrir les animaux (vaches et chevaux des propriétaires villageois). (2)

En 1874, eut lieu l'érection civile de la Municipalité d'Oka. Son premier maire fut fut M. Sévère Joannette, nous apprend le 1er Procès-Verbal consigné aux Registres de la Municipalité de la Paroisse d'Oka.

Toutefois, en 1917, étant donné que nos ruraux étaient sous-représentés, (voir requête qui suit) on procéda à la division de cette Municipalité de façon à avoir une Municipalité rurale et une Municipalité villageoise.

Donc en 1917, on demanda l'érection de "La Municipalité de la Partie Nord de la Paroisse de l'Annonciation d'Oka" tels qu'en font foi les documents suivants qui nous apprennent que le premier maire de cette nouvelle Municipalité fut M. Maxime Pominville.(3)

Sources de renseignements

- (1) "Les vicissitudes d'une Mission sauvage par Olivier Maurault p.s.s.
- (2) Texte d'un membre (Tradition orale)
- (3) Le Fonds d'archives de M. Maxime Pominville (pour les articles à suivre traitant de la division de la Municipalité d'Oka).

Germaine Chené Raynauld
Société d'Histoire d'Oka Inc.

MUNICIPALITÉ PARTIE NORD DE L'ANNONCIATION D'OKA

A Son Honneur

Le Mientenant Gouverneur de la Province de Québec,

En Conseil.

L'humble requête des soussignés expose
très respectueusement:

Qu'ils sont tous propriétaires de biens-fonds dans la paroisse de l'Annonciation d'Oka, et qu'aux fins des présentes, ils forment la majorité absolue des propriétaires de biens-fonds requise par la loi;

Que, depuis trente ans, la dite paroisse de l'Annonciation d'Oka s'est considérablement développée et compte aujourd'hui une population d'environ quinze cents âmes;

Que la population agricole, seule, s'élève à environ six cents âmes;

Que les intérêts de la population agricole sont différents de ceux de la population du village et que ces intérêts seraient mieux protégés s'ils étaient sous le contrôle d'une municipalité distincte;

Qu'inevitablement les intérêts de la partie de la paroisse appelée village et ceux de la partie agricole viennent en conflit, au détriment de l'une et de l'autre;

Que les améliorations requises par le village exigent des impôts qui sont sans profit pour le cultivateur et que ses propriétés sont ainsi obérées au préjudice de l'agriculture;

Que les cultivateurs ne sont généralement représentés que par une minorité dans le conseil, quatre conseillers et le Maire étant choisis dans le village;

Que s'ils formaient une municipalité distincte, ils pourraient plus facilement s'organiser, former une société coopérative et adopter des mesures favorables au plus grand développement de l'agriculture;

Que dans l'intérêt bien compris de la paroisse et des cultivateurs en particulier, la division de la dite paroisse en deux municipalités distinctes est nécessaire, urgente et d'âme;

Que cette division est demandée à la presque unanimité par les futurs contribuables de la nouvelle municipalité qui comprendra plus de cinq cents âmes;

Que les limites du village sont déjà circonscrites et qu'il y reste une population plus que suffisante pour former une municipalité séparée.

Pourquoi vos requérants demandent que la municipalité de la paroisse de l'Annonciation d'Oka soit divisée en deux municipalités distinctes; que la nouvelle municipalité porte soit le nom de municipalité 7.-2 de la paroisse de l'Annonciation d'Oka, soit celui de municipalité de La Trappe, ou toute autre dénomination qu'il vous plaira lui donner; que la nouvelle municipalité soit bornée, au nord et à l'est, par les paroisses de St. Placide, St. Benoît et St. Joseph-du-Lac, au sud par le Lac des Deux-Montagnes, à l'ouest, par la délimitation actuelle du village d'Oka, savoir, par les numéros 195, 145 et 17 du cadastre officiel de la dite paroisse, la partie du numéro 17, désignée par la subdivision 7.-I du numéro 17 devant former partie de la nouvelle municipalité,

Le tout aux conditions prévues par la loi et autres qu'il vous plaira définir.

Et ferez justice.

Oka, 1er mars, 1917.

Napoléon Patrie	Pector Faubert	Napoléon Dufresne
Dame James Ladouceur	Léon Dufresne	Félix Lauzon
Alex. Lafrance	Joseph St. Denis	Patrick Griffith
Edouard Lauzon	Léandre Durocher	Charles Lallemant
Cyrille Lauzon	Joseph Masson	Léon Charbonneau
Napoléon Lavallée	Olivier Lalonde	Mathias Ladouceur
Vve Alex. Joannette	Calixte Labrosse	Diédonné Laframboise
Napoléon Sarrasin	Noé Labrosse	Normand St. Pierre
Wilfrid Joannette	Noise Labrosse	Charles St. Denis
Félix Lanthier	Avila Lange	Alfred Huzareau
Gédéon Lamouche	Eudoxe Lacroix	Yves Léon Clarmont
Eudoxe Lauzon	Odilon Marinier	Adélard St. Jacques
Benoît Huzareau	Cyrille Monette	Ossias Huzareau
Horace Bastien	Armand Proulx	Henri Proulx

George Ouellette	Aldéric Dufresne	Alphonse Lacroix
Albert Binette	J.B. Raizenne	Théophile Dufresne
Joseph Arbio	Gilbert Arbio	David Lacroix
Joseph Pominville	Wilfrid Masson	Dolphis Villeneuve
Olivier Daoust	Arthur Daoust	Magloire Binette
Elie St. Denis	Hermas Lauzon	J. Bte Lafleur
Clet St. Jacques	Alexis Grandmaison	Moé Grandmaison
Joseph St. Denis	George Clément	
	Arthur Masson	
	Maxime Pominville	

Nous, soussignés, déclarons solennellement, en vertu de
l'acte de la Preuve du Canada:

Que toutes les personnes dont les noms sont mention-
nés au bas de la requête ci-haut, sont propriétaires de biens-
fonds dans la dite paroisse de l'Annonciation et que leurs pro-
priétés sont situées dans la division de la nouvelle municipa-
lité demandée;

Que les signataires de la requête sont, à peu près, tous
et les seuls propriétaires de biens-fonds dans la dite divi-
sion, la majorité, par conséquent, requise par la loi;

Que les signatures qui apparaissent au bas de la requête,
l'original, ont été apposées soit par les personnes elles-mêmes
soit sur leur autorisation spéciale, et en notre présence,

Et nous avons signé.

Déclaré solennellement devant, ((Signé) Maxime Pominville
moi, en la paroisse de l'Anno- ((Signé) Arthur Masson
ciation d'Oka, ce onze mars 1917. (

(Signé) C.A. Cosselin

Commissaire de la Cour Supérieure

pour le District de Terrebonne.

Voici la requête envoyée au Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec demandant la division de la paroisse de l'Annonciation d'Oka en deux parties et signée par 70 propriétaires. Pour prouver la véracité de ce document, il est signé par Maxime Pominville et Arthur Masson devant C.A. Gosselin Commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Terrebonne. La requête était accompagnée d'une lettre du Père Adélarde, trappiste d'Oka, leur conseiller. Le Père Adélarde Gosselin était avocat avant d'entrer à La Trappe. Cette lettre était adressée à l'honorable Jérémie Décarie, Secrétaire Provincial à Québec. Voici la transcription de cette lettre:

"Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre notre requête par laquelle nous demandons la division, en deux municipalités distinctes, de la paroisse de l'Annonciation d'Oka. Tous les contribuables de la nouvelle municipalité demandent cette division pour les raisons mentionnées dans la requête.

Notre aviseur égal est notre ami, Monsieur J.A.C. Ethier, M.P., de Sainte Scholastique.

Je suis sous l'impression que le Village demandera aussi incessamment son incorporation comme municipalité de Village, et voici pourquoi. Le Village désire avoir une pompe à incendie et a fait demander un octroi à cette fin, tel que prévu par la loi. Naturellement, on lui a fait la réponse que tel octroi n'était accordé qu'aux villages incorporés.

J'inclus cinq copies de notre requête pour les municipalités d'Oka, de St. Placide, de St. Benoît, de St-Joseph du Lac, et du Conseil de Comté de Deux Montagnes.

Si quelques formalités avaient été omises, aurez-vous l'obligeance de m'en prévenir afin de ne pas retarder les procédures.

Quant à la désignation de la municipalité nouvelle, si le Village se fait incorporer, elle pourra être nominalement "de paroisse" et de "village".

La chose est laissée à votre discrétion.

Dans cet article, nous essaierons de voir comment s'est faite cette division. En premier lieu, nous remarquons que les représentants des contribuables sont MM. Maxime Pominville et Arthur Masson, tous deux conseillers municipaux. Le Père Adélarde, trappiste et ancien avocat est leur conseiller et s'occupe d'écrire les lettres. Les autres intervenants que nous rencontrons sont l'Honorable J. Décarie, Secrétaire Provincial. C'est à lui que sont adressées les lettres mais c'est son secrétaire qui répond M. O. G. Simard. Nous rencontrons aussi Me J.A.C. Ethier, M.P. de Ste-Scholastique, député à Ottawa. Il y a aussi Me Albert Frigon de St-Cyr, Gonthier & Frigon; le notaire N. Forest de Ste-Scholastique du conseil de comté.

Est-ce que cette requête a été immédiatement approuvée? C'est ce que nous verrons dans cet article. Il a fallu plus d'un an pour que la question soit réglée puisque la requête a été envoyée le 1er mars 1917 et la lettre du sous-ministre des Affaires municipales annonçant l'érection en municipalité distincte est datée du 21 mai 1918 et la publication dans la Gazette Officielle date du 28 mai 1918. Cette question sera étudiée par deux ministères: Département du Secrétaire de la Province et le Ministère des Affaires Municipales. Cela pourra expliquer que du 28 janvier 1918 au 24 avril, il n'y aura aucune correspondance.

Pour préparer cet article, il a fallu prendre connaissance d'au moins 70 lettres écrites à diverses personnes. Il arrive souvent que c'est le même texte qui est envoyé aux conseillers qui travaillent pour la division. Oui deux conseillers, car M. Maxime Pominville était conseiller depuis le 5 février 1917 et il avait été conseiller en 1902, 1903 et 1904. Pour M. Arthur Masson, il sera conseiller seulement un an du 5 février 1917 à janvier 1918. Ainsi donc, il est conseillé au moment des débuts des pourparlers, mais il ne sera plus lorsque la division sera faite. Cependant M. Maxime Pominville deviendra le 1er maire de la nouvelle municipalité et il fera un terme seulement: 2 ans

Le premier document est daté du 1er mars 1917, c'est la requête que nous avons lu au début de cet article. Elle était accompagnée d'une lettre du Père Adélar, trappiste.

Dès le 14 mars 1917, le sous-secrétaire écrit:

Monsieur,

L'honorable secrétaire de la province me prie de vous accuser réception de la requête demandant la division de la paroisse de l'Annonciation-d'Oka, et de vous demander de lui transmettre un plan et une description technique du territoire que vous voulez ériger en municipalité séparée. Ce plan et cette description technique devront être préparés par un arpenteur, et avoir un nombre suffisant de copies (2 de chaque), pour que nous puissions mettre les municipalités concernées au fait de votre demande d'érection d'une municipalité séparée ...

Entre le 22 mars et le 20 juin, il n'y a aucune correspondance. La lettre du 20 juin donne les raisons du retard. Pour la question à l'étude voici ce que l'on écrit:

...

L'étendue de terrain laissée à l'autre partie de la municipalité est d'environ 1500 arpents; nous avons conseillé à l'arpenteur d'être plutôt large afin d'éviter toute cause de dissatisfaction de la part des autres contribuables de la municipalité.

(L'arpenteur, J.F. Barbeau est décédé quelques jours après et son travail a coûté \$150.00.)

A une demande pour savoir sera le nom officiel de la nouvelle municipalité, on répond: **"Municipalité de la partie Nord de la paroisse de l'Annonciation d'Oka".**

Le 4 juillet, le sous-secrétaire écrit au Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de l'Annonciation d'Oka:

L'honorable secrétaire de la province me prie de porter à votre connaissance que, conformément à l'article 35 du code municipale, une requête signée par certains contribuables de la municipalité de la paroisse de l'Annonciation d'Oka, comté de Deux-Montagnes, lui a été transmise, demandant de détacher un certain territoire de cette municipalité, pour former une municipalité séparée, sous le nom de : "Municipalité de la Partie Nord de la paroisse de l'Annonciation d'Oka."

Voici maintenant la réponse de cette municipalité:

A une session spéciale du Conseil municipal de la paroisse de L'Annonciation tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil mardi le vingt quatrième jour de juillet mil neuf cent dix sept à laquelle furent présents Messieurs J.W. Ouimet maire, Georges Ouellette, Arthur Chéné, Adélar Lacroix et Alphonse Brisebois conseillers formant un quorum sous la présidence de M. le Maire. Tous les conseillers ont été notifiés. Après lecture et adoption des procédés de la dernière séance:

Le Secrétaire-trésorier fait lecture d'une lettre du Secrétaire de la Province demandant si c'est l'intention de ce conseil de s'opposer à la requête de certains contribuables demandant de détacher un certain territoire de cette municipalité pour former une municipalité séparée sous le nom de Municipalité de la partie Nord de la Paroisse de L'Annonciation d'Oka.

Après examen de la dite requête et du plan de la nouvelle municipalité, il est proposé par M. Adélar Lacroix secondé par M. Arthur Chéné que ce Conseil s'oppose à l'érection de cette nouvelle municipalité telle que désignée au dit plan attendu que le tracé est en lignes brisées irrégulières et que la municipalité existant maintenant serait trop petite.

Que ce conseil demande que ces lignes soient rectifiées comme suit:

Mettre la ligne Est cinq arpents plus à l'Est en la prolongeant de la rivière jusqu'au numéro 198.

Mettre la ligne Nord au Sud du dit numéro 198 et la prolonger en ligne droit jusqu'au point du plan où il est écrit les mots "Barrière du milieu" à l'Angle ouest vers le centre du numéro 17-2 et faire partir la ligne Nord-Ouest de ce dernier point en la prolongeant en ligne droite jusqu'à la Barrière du chemin de l'Anse. (pages 159-160 du registre des Sessions)

Le 25 juillet a lieu une réunion du Conseil de comté. C'est sur les limites qu'il y a discussion, spécialement sur le terrain de la ferme-modèle que sont en train de construire les Sulpiciens. Ceux-ci veulent que la ferme soit dans la nouvelle municipalité et le village s'oppose parce qu'il veut mettre une grosse taxe sur cette propriété. Voici ce que l'on écrit au Secrétaire Provincial:

MM. le secrétaire et le Maire d'Oka demandent maintenant que la ligne de division parte de la rivière à une distance de cinq arpents à l'Est de la ligne de division actuelle (suivant le plan) sur le numéro 147, allant en droite ligne frapper le trait-carré des terres de la côte de l'Annonciation sud sur le numéro 198 à une distance de 5 arpents du numéro 196, de là détournant à angle obtus, et traversant en ligne droite les numéros 196, 171 et 172 ainsi que le numéro 17 pour aller rejoindre l'endroit appelé "Barrière du milieu", de là détournant à angle obtus et filant en droite ligne jusqu'à l'endroit appelé "Barrière du chemin", à quelques arpents de la rivière.

Cette réunion a coûté à MM Pominville et Masson \$140.79. Ce compte à payer a apporté beaucoup de correspondance. Comme on devait le faire pour le 1er décembre, on écrit au Secrétaire Provincial et à M. Forest pour demander un délai. Le Père Adélarde écrit à Me Ethier, député dans laquelle lettre il demande un délai et aussi se plaint du retard apporté pour avoir le décret d'érection car on l'espérait pour faire les élections au mois de janvier. Voici quel semble être la cause du retard:

... Ces objections, vous en rappelez sans doute, doivent être l'erreur commise par l'arpenteur Monsieur Barbeau, qui n'a pas tracé la ligne de démarcation à l'entrée du Village conformément à la description technique qui est correcte.

Vous comprenez la fausse position dans laquelle ce retard met nos deux amis qui ont bien raison d'être ennuyés de ces lenteurs dont ils ne peuvent connaître la cause. Le conseil d'Oka bat le diable et il leur faut lui tenir tête, ce qui alourdit davantage la situation.

...

MM. Pominville et Masson se sont dévoués dans toute la mesure du possible, ils sont prêts à le faire encore; mais encore faut-il que l'on tienne compte de leur dévouement et qu'on ne les laisse marcher au hasard.

Voici comment détaille le notaire Narcisse Forest, secrétaire:

...avis aux maires, avis en français et en anglais dans les diverses Municipalités du Comté, séance du 25 juillet 1917, indemnité aux maires, copie au secrétaire provincial, concernant la nouvelle municipalité d'Oka, avec recours contre qui de droit.

Au moment où le point chaud des limites semble être réglé, une autre question est soulevée par Me Frigon, avocat de l'autre partie et son intervention n'a pas plu aux intéressés et cela a causé du retard. Cette correspondance a lieu en décembre. Voici la lettre du sous-ministre de la province à M. Pominville, le 4 décembre 1917:

L'honorable Jérémie-L. Décarie, secrétaire de la province me pris d'accuser réception de votre lettre du 30 novembre, et de vous dire qu'il est prêt à mettre votre demande devant le Conseil exécutif. Cependant, d'après les renseignements qu'on lui a fournis il semble qu'il y ait dans cette affaire un malentendu. Les intéressés ne paraissent pas avoir suivi la procédure indiquée pour obtenir le résultat demandé. Si la demande transmise est accordée, il y aura donc deux municipalités, dont l'une s'appellera: "la municipalité de la paroisse de L'Annonciation d'Oka" et l'autre (la nouvelle) sera: "la municipalité de la partie nord de la paroisse de L'Annonciation-d'Oka". Les intéressés, si nous comprenons bien, voudraient obtenir deux municipalités dont l'une aurait été le "village" et l'autre la "paroisse" de l'Annonciation-d'Oka. Pour en arriver à ce résultat, il aurait fallu que les intéressés demandent l'érection en village d'une partie de la paroisse de la municipalité de l'Annonciation-d'Oka, et cette demande étant acceptée le territoire de la paroisse de l'Annonciation-d'Oka non compris dans les bornes du village serait devenu la municipalité de l'Annonciation-d'Oka.

Avant de soumettre votre demande primitive au conseil, nous attendrons le consentement définitif des intéressés, c'est-à-dire si nous devons procéder conformément à leur demande primitive, qui ne semble pas rencontrer exactement leurs désirs.

Il y a eu ici beaucoup de correspondance sur le sujet: savoir si l'on veut une municipalité de village et une municipalité de paroisse. Pour en arriver à cette solution, lisons ce que le sous-secrétaire de la province écrivit à Me Ethier, député:

... certains contribuables de la Municipalité d'Oka ont demandé l'érection d'une partie de L'Annonciation-d'Oka en municipalité distincte. Ces intéressés ont cru, probablement, que par leurs procédures ils créeraient une municipalité de village et une municipalité de paroisse avec l'ancienne municipalité de la paroisse de l'Annonciation-d'Oka. Malheureusement pour eux, comme nous leur avons dit, les procédures qu'ils ont transmises n'aboutiront pas à ce résultat. Le gouvernement est prêt à accorder leur demande; cependant, nous leur avons exposé les faits pour qu'il n'y ait pas de malentendu plus tard. La requête produite ne peut que créer une nouvelle municipalité qui aurait nom " La municipalité de la partie nord de la paroisse de l'Annonciation-d'Oka ". Ce qui resterait de l'ancienne paroisse porterait le nom de " La municipalité de la paroisse de l'Annonciation d'Oka. "

Il aurait été préférable que les intéressés demandent l'érection de cette partie et, par le fait même l'autre partie aurait conservée le nom de la municipalité de la paroisse. C'est ce que nous avons soumis aux intéressés, dont nous attendons une réponse définitive. Quant à nous, la chose nous est assez indifférente, et nous serons prêt à procéder, dès que nous aurons leur réponse.

Quelles étaient les vraies intentions des deux promoteurs. Nous transcrivons intégralement leur lettre du 10 décembre 1917, à l'honorable Jérémie Décarie, Secrétaire Provincial:

Honorable Monsieur,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 5 courant, relative à la division de la Municipalité d'Oka et nous nous empressons d'y répondre.

Nous venons de revoir toutes les pièces concernant la division demandée et nous ne voyons nulle part que nous ayons demandé autre chose que la division de la municipalité dont la partie détachée portera le nom de " Municipalité de la partie nord de la paroisse de l'Annonciation ", tel que suggéré par vous, dès le début des procédures.

Jamais il ne nous est venu à l'idée de demander que la municipalité soit divisée en municipalité de paroisse et de municipalité de village. Si les contribuables résidant dans la partie non détachée veulent s'ériger en municipalité de village, ce sera leur affaire. Jusque-là, cette partie continuera à former la municipalité existante, délimité par l'arpentage que nous avons fait faire.

On a distingué jusqu'à présent le village de la paroisse, mais il n'y a jamais eu de village légalement constitué.

Encore une fois, rien dans nos pièces ne parle de l'érection d'une municipalité de village.

Notre désir, ainsi que vous pouvez le constater, est qu'il y ait deux municipalités distinctes: que la nouvelle municipalité porte le nom de "Municipalité de la partie nord de la paroisse de l'Annonciation d'Oka ". Quant à la municipalité de village, cela ne nous regarde pas et les intéressés se feront ériger, du moins leur territoire, en municipalité de village quand ils le voudront.

Nous tenons à avoir une municipalité dont tous les contribuables soient cultivateurs et c'est uniquement ce que nous avons demandé.

Le désir que vous nous supposez n'existant pas, notre demande ne manquera pas de recevoir une sanction favorable.

Nous demeurons,

Honorable Monsieur,

Dans une lettre du 17 décembre au même, ils disent avoir trouvé celui qui a créé du trouble et c'est l'avocat Frigon qui n'avait aucun mandat pour agir. D'ailleurs dans une lettre qu'on lui envoie le même jour, on lui dit carrément qu'il a fait erreur. M. Frigon voulait qu'il y ait aussi municipalité de village. Pour cela, lisons la lettre du sous-secrétaire du 29 décembre:

....
La partie de la paroisse de l'Annonciation-d'Oka que vous n'incluez pas dans les limites de la municipalité nouvelle dont vous demandez l'érection, ne pourra, suivant le code municipal, s'ériger en village qu'en se divisant de nouveau. Cette division ne deviendra possible que si la partie qui ne sera pas incluse dans la municipalité projetée garde au moins une population de 300 âmes. Il n'y a pas d'autre moyen de procéder, du moment que l'on procède suivant le code municipal. Si les intéressés veulent pousser les choses au fond, il est vrai qu'ils pourraient réussir en s'adressant à la Législature. Ces quelques remarques doivent vous faire comprendre pourquoi nous avons, à plusieurs reprises, conseillé de procéder tout autrement, c'est-à-dire de demander l'érection de la partie que vous voulez voir devenir un village par cette érection. Le reste du territoire inclus dans les anciennes bornes de la paroisse serait resté par le fait même la paroisse de l'Annonciation-d'Oka, sans l'aide des procédures que vous avez entreprises.

Pour se résumer, c'est-à-dire que les procédures que vous avez adoptées sont justement l'inverse de ce qui aurait dû être fait. Vous avez commencé par demander l'érection d'une nouvelle municipalité de paroisse, alors qu'il aurait été beaucoup plus simple de demander l'érection du village, ce qui aurait tranché la question définitive.

Il y a le 5 janvier une lettre de Frigon qui voudrait une municipalité de village et une municipalité de paroisse.

Le 24 janvier 1918, M. Simard, sous-secrétaire demande une rencontre au bureau du gouvernement, à Montréal, samedi, le 2 février, à 11 heures.

Il n'y a plus de correspondance jusqu'au 24 avril, alors qu'on apprend que le dossier est maintenant entre les mains du Ministre des Affaires Municipales.

Le 16 mai 1918, une lettre de M. Ethier contenant une copie du Ministre Mitchell demande que l'on nomme un président d'élection, car on est sur le point d'ériger une nouvelle municipalité.

Voici une lettre importante venant de M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires municipales, le 21 mai 1918:

Je suis chargé par le ministre des affaires municipales de vous informer que, par arrêté ministériel, il a plu au lieutenant-gouverneur d'ériger en municipalité distincte la municipalité de la partie nord de la paroisse de l'Annonciation.

Nous avons reçu, aujourd'hui même, du département des terres la description officielle, et je transmets le dossier au procureur général pour le projet de proclamation.

Aussitôt que ces procédures seront remplies, la proclamation sera publiée dans la Gazette Officielle, et nous compléterons les formalités pour l'organisation du nouvel conseil.

Toutes ces formalités prennent un peu de temps, mais je vous prie de croire que nous y donnerons toute notre attention et qu'il n'y aura plus de retard inutile.

Voici enfin la proclamation en date du 28 mai 1918:

L'ANNONCIATION (V. de),

comté de Labelle,
proclamation du cadastre,
le 8 mai 1918.

G. O., vol. 50, p. 1045.

L'ANNONCIATION (M. de la partie

Nord de la p. de),
comté des Deux-Montagnes,
proclamation, le 28 mai 1918.

G. O., vol. 50, p. 1547.

Le territoire est détaché de la municipalité de la paroisse de l'Annonciation, et ses limites, en référence aux données du cadastre officiel de cette paroisse, sont décrites comme suit, savoir :

Partant du point où aboutit au lac des Deux-Montagnes la ligne ouest du lot numéro 147, cette ligne vers le nord-ouest jusqu'à la rue Notre-Dame ; puis vers le nord-est, le côté sud-est de cette dernière sur une distance de 5 arpents et demi et ensuite, continuant sur le côté nord-ouest de la dite rue (ou chemin des Trappistes à cet endroit) jusqu'à la ligne nord-est d'un emplacement servant autrefois au gardien de la barrière à cet endroit ; de là, vers le nord-ouest, la dite ligne nord-est de cet emplacement, et son prolonge-

ment jusqu'à la ligne séparative des lots numéros 195 et 196 à environ un arpent au sud-ouest du coin sud-est de ce dernier numéro, puis, vers l'ouest, la dite ligne séparative et son prolongement en travers le chemin de l'Annonciation, au site de l'ancienne barrière qui s'y trouvait ; de là, vers l'ouest et le sud-ouest, une ligne brisée passant par les barrières dites "du chemin du Milieu" et "du chemin de l'Anse" jusqu'à la rive nord-est du lac des Deux-Montagnes, et cette rive, dans une direction générale nord-ouest, jusqu'à la ligne interparoissiale entre St-Placide et l'Annonciation ; de là, la dite ligne interparoissiale vers le nord-est, jusqu'à la ligne nord-est du lot numéro 1, puis la ligne interparoissiale entre St-Denis et l'Annonciation, dans les directions successives ; vers le sud-est, le long du lot numéros 1 de cette dernière paroisse, vers le nord-est sur l'arrière-ligne de la côte St-Ambroise, vers le sud-est, sur l'alignement nord-est de la montée St-Pierre, vers le nord-est, sur la ligne sud-ouest du numéro 304, vers le nord-ouest et le nord-est, sur les lignes respectives sud-ouest et nord-ouest du lot numéro 303 jusqu'au coin ouest de la paroisse du Patronage-de-Saint-Joseph ; de là, vers le sud-est, le nord-est et de nouveau vers le sud-est, la ligne limitative entre cette dernière paroisse et celle de l'Annonciation, jusqu'à la rive nord-ouest du lac des Deux-Montagnes, et enfin cette rive du dit lac, dans une direction générale ouest jusqu'au point de départ : sera détaché de la municipalité de la paroisse de l'Annonciation et formera une municipalité séparée sous le nom de "la municipalité de la partie Nord de la paroisse de l'Annonciation".

Voici les photos des deux instigateurs de la formation de la nouvelle Municipalité



M. Maxime Pominville



M. Arthur Masson

C'est le notaire J.A. Chaurette de St-Eustache qui a présidé les élections. Les élus furent **Maxime Pominville**, maire, Hermas Lauzon, Georges Ouellette, Armand Proulx, Georges Clément, Odilon Marinier et Ovila Lesage conseillers. Ovila Lesage donne sa démission disant qu'il n'a pas les qualités requises: sait pas lire. Il sera remplacé par Raoul Lacroix. C'est le 28 juin 1918 qu'a lieu la première session de la nouvelle municipalité.

Il reste une autre question à régler: à quelle municipalité appartiennent tous les documents officiels. Voici la lettre de M. Chaurette, secrétaire de la Municipalité de la partie Nord de la paroisse de l'Annonciation d'Oka, le 3 septembre 1918 à M. le Maire et Messieurs les Conseillers de la paroisse de l'Annonciation d'Oka:

Messieurs,

Il est de notoriété publique et officiellement établi que " La Municipalité de la partie Nord de la paroisse de l'Annonciation d'Oka ", nouvellement érigée, régit un territoire contenant dans ses limites, la plus grande partie de l'ancienne municipalité de l'Annonciation d'Oka, divisée. En vertu de la loi, (Code Municipal art 53.) c'est la nouvelle Municipalité ou corporation qui est seule autorisée à régler les dettes et obligations communes avec les créanciers, et comme telle a droit à la possession des originaux de tous règlements, résolutions, ordres, procès-verbaux, rôles, papiers, livres, plans et tous autres documents, ainsi que du coffre-fort spécialement acheté pour la garde des dits documents.

La dite nouvelle Municipalité est prête à se conformer à la loi, art. 46 du même Code Municipal et à délivrer à votre Municipalité copies certifiées de tous les documents qu'elle demandera.

Comme il y a urgence à ce que la dite nouvelle Municipalité soit immédiatement mise en possession des dits originaux aux fins de procéder à la division au prorata de l'actif et du passif de l'ancienne municipalité: de percevoir les taxes et remplir toutes obligations auxquelles elle est tenue, votre Conseil voudra bien adopter à sa séance régulière de ce jour, 3 septembre, une résolution à cette fin autorisant votre secrétaire à remettre au secrétaire de la nouvelle Municipalité les originaux de tous les documents dont elle peut avoir besoin ainsi que le coffre-fort et qui sont en sa possession, le tout au désir de la loi suscitée.

Le défaut par votre Conseil de passer telle résolution sera considéré par nous comme un refus de se conformer à la loi et nous serons forcer d'agir en conséquence.

Sources: Dossier de M. Maxime Pominville, propriété actuelle de son petit-fils Noël Pominville.

Deux autres documents ont été fournis par M. Jean-Pierre Quevillon, secrétaire de la Municipalité.

Louis-Marie Turcotte

Note de l'éditeur: Voici ce qui s'est passé à la session du 7 juin 1951 à laquelle étaient présents M. le maire Elionel Lefebvre et les conseillers: Lionel Bastien, Placide Guindon, Wilbrod Renaud, Hormidas St-Pierre, Noël Pominville, Jean-Louis Binette, on passa une résolution demandant au lieutenant-gouverneur de changer le nom de "Municipalité de la Partie Nord de la Paroisse de l'Annonciation" en celui de "Municipalité de la Paroisse d'Oka."

La raison que:

Considérant que ce nom est une cause d'ennuis sérieux pour la corporation et ses contribuables, parce qu'il existe une autre municipalité du même nom dans le comté de Labelle, ... etc.
cf. Volume 5 pp. 559-560

Dans le prochain numéro, nous donnerons la liste des maires et conseillers de la partie Nord de l'Annonciation d'Oka. Nous essaierons d'avoir la photo de tous les maires depuis 1918.

LA FAMILLE HUSEREAU

A Oka, nous avons encore le privilège de voir, le long des rangs, de belles fermes qui sont pour notre paroisse une richesse et un prestige de grande classe. Elles font aussi notre fierté.

Malheureusement, les fermes à Oka, comme un peu partout ailleurs, se font de plus en plus rares et c'est bien regrettable. Ceux et celles qui les exploitent y mettent tout leur coeur et toutes leurs énergies afin d'obtenir la meilleure qualité de production possible.

A Oka, quelques producteurs s'occupent de production laitière, de culture maraîchère, de production de pommes, d'exploitation d'érablières, d'élevage et aussi d'autres productions importantes.

Aujourd'hui, nous ferons un tour d'horizon sur l'exploitation de la Ferme Husereau dont Luc et Michel Husereau sont actuellement propriétaires. Il faut remonter un peu plus loin dans le temps pour connaître les premiers occupants de cette Ferme située au 211, rang Sainte-Sophie, à Oka. Je commenterai en quelques lignes les débuts de cette très belle ferme familiale.

Vers 1883, cette ferme était la propriété de M. et Mme Arsène Charbonneau, arrière-grands-parents paternels de Luc et Michel Husereau dont nous parlerons plus loin dans ce texte.

M. et Mme Charbonneau eurent six filles, dont l'une, Alma, épousa en 1898 Osias Husereau, fils de Gatien Husereau et de Clotilde Drouin. Osias Husereau s'était auparavant porté acquéreur de la Ferme Arsène Charbonneau, son beau-père, en 1896.

De l'union d'Osias et d'Alma sont nés deux enfants, Hervé, né le 8 janvier 1900 et Cécile, née en 1902 (Mme Tancrede Laurin). Le cahier "Cent ans de Mérite Agricole", édité en 1989, nous montre, à la page 54, la grange-étable d'Osias Husereau d'Oka, médaillé d'argent; on y remarque les quatre silos sur l'illustration.

Hervé hérita plus tard de la ferme de son père Osias, bien décidé à la faire progresser. Il épousa le 8 janvier 1930, Marie-Ange Grand'Maison. Douze enfants sont nés. Le travail ne manquait pas, autant à la maison qu'à la ferme.

M. Hervé Husereau fut l'un des plus grands producteurs de pommes de la région. Il n'avait que dix-sept ans quand il fit la plantation de 1200 pommiers sur une étendue d'environ vingt-cinq arpents.

Producteur laitier de grande renommée, M. Husereau possédait un troupeau d'environ soixante-dix bêtes à cornes de race Holstein. Il est intéressant de savoir qu'il fut le premier promoteur de la race Holstein pur-sang à Oka. Commerçant d'animaux, M. Husereau vendait aussi différents produits provenant de sa ferme.

Il s'impliqua fortement au service de la communauté paroissiale d'Oka. Elu maire en 1932, M. Hervé Husereau y demeura jusqu'en 1947. Il fut aussi préfet du comté des Deux-Montagnes durant autant d'années. Il est à noter qu'il fut le premier maire à demander et à obtenir le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver. Le cahier "Cent ans de Mérite Agricole" édité en 1989, nous montre, à la page 60, une photo du verger et de quelques bâtiments d'Hervé Husereau, médaillé d'argent.

Après toutes ces années de travail acharné sur sa ferme, il décéda tragiquement à l'âge de soixante-deux ans, en corné par un boeuf, accident malheureux qui sema la consternation au sein de sa famille et sur toute la communauté paroissiale d'Oka et des environs.

Déjà initiés au travail de la ferme depuis leur tout jeune âge, deux de ses fils, Luc et Michel, après le décès de leur père ont continué avec grand succès l'exploitation de la ferme familiale afin de sauvegarder

ce domaine patrimonial. L'épouse de Luc, Mariette Legault, a toujours collaboré activement avec son époux et ses enfants à la bonne marche de cette entreprise que je vous décris.

Luc et Michel Husereau ont continué à travailler à l'industrie laitière jusqu'en 1974. Entre-temps, soit en 1966, les frères Husereau construisirent un poulailler pouvant contenir 8 000 gros poulets. En 1970, deux autres poulaillers s'ajoutent, pouvant contenir 12 000 poulets. En 1973, un autre poulailler est construit. En plus, un agrandissement pour 3 000 poulets de plus s'ajoute au premier poulailler pour donner un total de 47 000 gros poulets. Cet élevage de poulets se répète ainsi cinq fois par année.

Quand vient le temps de faire un chargement de poulets, cela prend une heure et demie, et ce travail se fait de nuit. Chaque camion de livraison contient 2 600 poulets d'environ sept livres et demie l'unité. Tous les poulets sont transportés dans des camions semi-remorques.

Annuellement, on produit environ 250 000 poulets. Chaque poulet mange en moyenne vingt livres de moulée jusqu'à sa mise en marché, pour une dépense totale de 2 500 tonnes de moulée en alimentation.

Les frères Husereau Luc et Michel possèdent trois fermes dont une à Oka (terre paternelle) de 100 arpents, une à Mirabel de 100 arpents et une autre à Saint-Joseph-du-Lac, achetée en 1979, de 132 arpents, pour un total de 332 arpents.

Sur ces trois grandes terres, on cultive du maïs pour l'alimentation des poulets et d'autres animaux. Yves, fils de Luc, demeure sur la ferme de Saint-Joseph-du-Lac et il s'occupe avec son père Luc et son oncle Michel de la bonne marche de toute l'entreprise de la ferme, du transport du grain et du soin des animaux. Luc et Michel sont concessionnaires des "Moulées Purina" depuis trente-cinq ans.

La production du maïs sur les fermes est d'environ trois cents tonnes. On s'occupe aussi du battage, du séchage du maïs et du transport. Sur leur ferme de Saint-Joseph-du-Lac se trouve un parc d'engraissement pour les animaux à boeuf, d'une capacité de deux cents têtes.

En juillet 1989, deux poulaillers ont été vendus à Daniel, fils de Luc, afin d'assurer la relève agricole et avicole. Daniel est un ébéniste, propriétaire de "Ebénisterie Deux-Montagnes" avec un ami associé, Alain Clermont.

Michel, en plus du travail sur la ferme et aux poulaillers, est propriétaire de douze chevaux "Canadiens" pur-sang, enregistrés. Il vient de faire l'acquisition d'un étalon "Canadien" en copropriété avec la ferme des Berges inc., au prix de 15 000\$. Michel aime les chevaux, c'est sa passion, c'est beaucoup de travail, mais c'est son "hobby" préféré.

Sur la ferme familiale existait autrefois une carrière maintenant remplie et cultivable. La pierre concassée de cette carrière a servi à construire la route 344 (autrefois route 29), c'est-à-dire le fond de la route et aussi le pavage en asphalte, de Saint-Eustache à Oka. Ces travaux ont été effectués en 1940.

De nombreuses machines agricoles servent au bon fonctionnement de la ferme. Pour réussir dans une telle entreprise, une machinerie adéquate s'impose. La ferme est donc équipée de cinq gros tracteurs et de trois plus petits, de machines aratoires pour préparer le sol à la culture du maïs, d'une batteuse à grains, d'un séchoir à maïs, d'un équipement pour l'ensilage, etc. En plus, un gros camion d'une possibilité de charge de dix-sept tonnes sert pour le transport de la moulée en vrac, un autre camion de cinq tonnes sert au transport du maïs et pour la livraison, trois camions de moindre grosseur servent pour la commodité de chaque jour. Plusieurs autres machines importantes s'ajoutent, et il serait trop long de les énumérer. Il faut aussi remarquer l'ordre et la propreté qui règnent sur la ferme. C'est tout à l'honneur des propriétaires.

Félicitations à tous ceux et à toutes celles qui, depuis plus de cent ans, ont fait de "La Ferme des Monts" ce qu'elle est présentement.

Avant de terminer cet écrit, je ne puis m'empêcher de parler d'une femme qui, durant toute sa vie, a travaillé dans l'ombre et qui fut continuellement derrière les grandes oeuvres accomplies par son époux,

ses enfants et petits-enfants. Cette femme merveilleuse, c'est Mme Hervé Husereau (Marie-Ange Grand'Maison) qui est toujours très heureuse de vivre parmi les siens. Née le 31 août 1908, elle porte allègrement ses quatre-vingt-un ans et demi. Bien entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, elle garde son coeur jeune et émerveillé, s'intéresse à tout, participe à plusieurs activités organisées, suit de près tous les projets, toutes les réalisations et tous les succès de sa nombreuse famille, laquelle lui voue respect, amour et attentions qu'elle mérite tant. Elle demeure à l'étage supérieur de la maison paternelle, et elle est vraiment une personne indispensable à tous et à chacun.

Permettez, Mme Marie-Ange, qu'aujourd'hui, nous vous rendions hommage et que nous vous félicitions pour tout ce que vous avez accompli et pour tout ce que vous accomplirez encore.

Longue vie! Nous vous aimons et nous sommes fiers de vous.

Longue vie aussi à "La Ferme des Monts" qui est un modèle de réussite et un exemple de courage pour tous ceux qui ont foi en l'agriculture.

23 mars 1990

Stella Dupuis-Mailhot

N.B. Cet article a été composé par Mme Stella Dupuis-Mailhot et transcrit par le frère Gaston Roy, F.I.C.

La famille Husereau dans la vie municipale

Cet article est rédigé après avoir consulté la majorité des registres des municipalités d'Oka, c'est-à-dire avant la division et la partie Nord. Je remercie M. Jean-Pierre Quevillon, secrétaire qui m'a autorisé à consulter les registres et je remercie aussi M. le maire Yvan Patry.

M. Arsène Charbonneau, grand-père de Luc Husereau a été nommé conseiller le 1er février 1891 en remplacement de Sévère Joannette pour terminer son terme qui finit avec l'année 1892. Il sera ensuite élu et réélu en 1896, 1897, 1898, 1899, 1900 et 1901.

Osias Husereau sera conseiller en 1915 et 1916. Hervé Husereau sera maire de 1933 à 1946 et enfin Luc Husereau sera conseiller de 1971 à 1987.

Que trouvons-vous dans les registres sur cette famille?

A la séance du 7 juillet 1884, dans les amendements au rôle d'évaluation, nous lisons:

1o Au lieu de Paul Labelle mettre Arsène Charbonneau, nos 306 et 307 et enlever François-Xavier St-Denis, occupant de ces lots.

Le 26 juillet 1886, Arsène Charbonneau est nommé évaluateur à la place de Pierre Pilon.

le 1er juin 1920, Osias Husereau envoie un compte parce qu'il a brisé son auto.

Le 5 septembre 1934 sympathies à Hervé à cause de l'incendie de sa grange.

Le 6 septembre 1944 ajouter \$10,000 pour l'évaluation de sa maison neuve.

De juin 1918 à mars 1930, le nom de Osias Husereau revient 19 fois, celui d'Hervé 4 fois.

Du 6 avril 1930 au 17 avril 1952 le nom de Hervé Husereau revient 235 fois en temps que maire et 20 fois comme non maire.

Les autres noms de Husereau que nous rencontrons sont Alphyre ou Orphyre, Benoît conseiller en 1920-21, Léandre, Ephrem.

Il est possible que leurs noms paraissent dans les registres que j'ai pas eu le temps de consulter, en particulier pour Luc Husereau.

Louis-Marie Turcotte

Mérite agricole 1925

Médaille d'argent 4e sur 65

4—Osias Husereau—899.1

M. Husereau est laitier, pomiculteur et maraîcher. Il est établi depuis 22 ans sur une ferme de 120 arpents, qu'il a en partie défrichée et nettoyée de roches.

Il est au nombre des cultivateurs qui tirent le maximum de revenus de leur ferme dans cette province.

Son système d'exploitation est très intensif: rotation courte, abondance de cultures sarclées, —mais d'ensilage en grande partie—cheptel considérable, verger de 20 arpts, plusieurs arpents de pommes de terre et de maïs sucré.

M. Husereau exploite, d'ordinaire, un troupeau laitier de 25 à 40 vaches—un plus grand nombre en hiver qu'en été. Au cours de ces dernières années, il n'a pas fait d'élevage, achetant et revendant ses vaches après en avoir tiré tout ce qu'il pouvait en tirer. A cause des nouveaux règlements municipaux de Montréal obligeant les fournisseurs de lait à la tuberculisation de leurs troupeaux, M. Husereau s'est décidé cette année à changer son système et à faire lui-même son élevage en commençant avec un troupeau accrédité, probablement Ayrshire. C'est pourquoi, lors de notre visite, nous n'avons vu que 11 ou 12 vaches sur cette ferme, vaches de type Holstein, à forte charpente, et aptitudes laitières prononcées. Connaisseur de bétail laitier, M. Husereau n'achetait ordinairement que des vaches à rendement annuel variant entre 8 et 12000 lbs de lait.

Les champs:

La ferme a 6 arpents par 20, séparée en deux longitudinalement, par une allée médiane poursuivie jusque vers la moitié de la ferme. C'est un sol de texture moyenne, accidenté, primitivement rocailleux, égoutté naturellement, sur le flanc sud-ouest d'une des nombreuses collines boisées de cette région d'Oka. M. Husereau n'a pas encore une division parfaite. Chaque année, il défriche une petite superficie, la nettoie de roches et de souches. Bientôt, toute l'étendue cultivable sera cultivée. Sur les 120 arpents, il restera environ 12 à 15 arpents en forêt et en pâturage rocailleux très accidenté.

Les travaux de culture sont très bien faits. Une partie des clôtures sont en roches, les autres en bois ou en fil de fer, toutes en assez bon état. Il y a peu de mauvaises herbes, un peu de charbon dans l'avoine et une récolte superbe.

Les cultures sont comme suit

Foin.....	24 arpents	Blé-d'Inde sucré.....	5 arpts.
Avoine.....	28½ "	Patates.....	5 "
Maïs à ensilage.....	27 "	Sarrazin.....	4½ "

Pâturage permanent et autres 15 arpents.

Il y a en outre 10 arpents en forêt.

M. Husereau cultive en outre une petite ferme de 40 à 50 arpents, qu'il a achetée, il y a un an, dans le voisinage.

Comme on peut le constater par ce tableau, les 215 de la surface cultivable sont en plantes sarclées. 27 arpents de maïs: cela fait du fourrage pour l'hivernement. Cette terre, primitivement de fertilité moyenne, est maintenant très productive, grâce à cette rotation courte et au fumier de ferme produit en si grande abondance depuis nombre d'années.

Le verger:

C'est un des plus beaux jeunes verges que nous ayons vus. Superficie: 20 arpents. 1000 pommiers d'une santé et d'une vigueur extraordinaires. Au voisinage de l'Ecole d'Agriculture, M. Husereau a eu le bon esprit de recourir aux bons conseils et à la direction d'experts en pomiculture. Ses pommiers ont eu chaque année, la taille et les pulvérisations requises. De plus, le verger n'a jamais été laissé en prairie. On y sème du sarrazin ou du trèfle qu'on enfouit, des céréales et des plantes sarclées. Ce verger planté il y a 7 ans donnait l'an dernier une récolte de pommes de \$800. La récolte de cette année est beaucoup plus considérable, et les fruits sont de première qualité. Les variétés principales sont: Scarlet Peppin, McIntosh, Duchesse, Fameuse, J. Transparentes etc. . .

Avant plusieurs années, ce verger,—à moins d'accident—donnera probablement des revenus annuels variant entre \$2000 et \$5000 et plus.

Grange-étable:

Voir photo et plan—C'est une construction coûteuse mais exceptionnellement confortable, hygiénique et commode. Le plan nous dispense de commentaires. Signalons la confection des murs non pas comme modèle d'économie mais bien comme modèle de mur chaud:

- Un lambris en briques à l'intérieur.
- Un matelas d'air de 6 "
- Un double papier et un lambris en planches.
- Un lambris extérieur en bardeaux.

Le plafond de l'étable est fait d'un premier plancher en épinette emboutée, d'un matelas d'air de 10" et d'un double plancher en madriers avec papier intermédiaire. Ces murs, ce plafond et les doubles fenêtres qui laissent pénétrer à profusion la lumière solaire forment certainement un écran très efficace contre le froid de l'hiver.

Quatre silos cylindriques aux dimensions suivantes sont adossés à la grange-étable: 14' x 30', 12' x 24', 14' x 24' et 10' x 24'. Quand ces silos sont pleins—et M. Husereau les emplit ordinairement,—il y a de quoi nourrir 40 têtes de gros bétail pendant 9 à 10 mois au moins.

Très bon poulailler, vaste, bien exposé et bien éclairé.

Revenus:

M. Husereau n'a à nous faire voir qu'une comptabilité bien incomplète. Les chiffres que nous pourrions donner ne seraient qu'approximatifs. M. Husereau ne les garantit pas. Il les donne au meilleur de sa connaissance.

Son inventaire fait "grosso modo" accuse un capital d'exploitation d'environ \$32,000.

Ses recettes brutes en 1924 ont dépassé \$12,000. Ses dépenses se sont élevées à environ \$5,000. Déduction faite de l'intérêt sur le capital investi, il resterait quelque chose comme 5 à \$6,000 pour salaire de son travail. C'est magnifique. Des concurrents de cette année, M. Husereau semble être celui qui fait le plus gros revenu net. C'est un homme entreprenant, un cultivateur habile, et un administrateur de tout premier ordre.

Mérite agricole 1930

Médaille d'argent 3e sur 39

3.—Hervé Husereau, Oka, Deux-Montagnes—921.0 pts.

Ferme de 160 à 170 arpents environ, dans la Côte-Rouge, à 3 milles de La Trappe. Bon sol franc léger, riche en gravier et en matière organique, propre à toutes cultures, particulièrement à la culture fruitière. La ferme est formée de deux lots, l'un de 120 arpents, l'autre de 40 à 50 arpents. Ce dernier a été ajouté il y a cinq ou six ans seulement à la propriété. Il n'est pas encore dans l'état de fertilité qu'a atteint depuis longtemps la vieille terre paternelle. Celle-ci est favorisée d'un bon drainage naturel sur presque toute sa surface; il y a quelques endroits humides, sourceux probablement, sur le petit lot de 40 arpents.

Cette ferme avait déjà été visitée par la Commission du Mérite Agricole, en 1925, alors qu'elle était occupée par le père du concurrent actuel. Celui-ci est mort depuis et le fils a pris la succession. M. Hervé Husereau a apporté des améliorations notables à la propriété paternelle; voilà pourquoi son pointage est de 20 à 25 points plus élevés que celui de 1925 pour la même ferme.

Lait—Pommes—Bétail Holstein pur:—

Nous avons énuméré là les trois sources de revenus de M. Husereau. Sa ferme est exploitée de façon intensive, en vue de ces trois productions.

M. Husereau est le meilleur éleveur d'animaux Holsteins du comté et pourtant il n'a que trois ou quatre années d'expérience dans cet élevage. Son troupeau fut classé premier dans une épreuve pour toutes races, à l'exposition régionale de Ste-Scholastique de 1930. C'est que ce jeune homme est de la race des vrais éleveurs: il a l'œil pour choisir et la main pour nourrir. Avant quelques années, il pourra soutenir la concurrence avec les meilleurs éleveurs de la province aux grandes expositions régionales.

L'élevage de bétail laitier pur est une innovation de M. Husereau fils. Il y a quelques années, il ne se faisait pas d'élevage sur cette ferme. On achetait les vaches "toutes faites" et on les revendait après une période ou deux de production. Cette pratique, avec les règlements plus sévères du service de l'Hygiène montréalais, avec les aléas du marché des vaches laitières, présentait des inconvénients qui ont fait réfléchir sérieusement MM. Husereau père et fils. On se décida en 1925 de faire de l'élevage et d'avoir un troupeau tuberculisé.

On débuta avec des vaches croisées et quelques têtes pures. Un beau jour, il y a deux ou trois ans, M. Henri Husereau vendit tout son bétail croisé et le remplaça par du bétail pur. Il visita auparavant plusieurs bons troupeaux de la région, particulièrement ceux de MM. Raymond et MaCauley; et fit l'acquisition de quelques très bonnes têtes qui seront la fondation de son troupeau futur. Il a actuellement deux très bons taureaux, à généalogie sans reproche, et quelques génisses qui se peuvent comparer aux bonnes génisses de Raymondale Farm.

M. Husereau est bon nourrisseur. Il a la main, comme on dit. Membre de la Société de Production Animale du comté des Deux-Montagnes, il fait naturellement du contrôle laitier, mais aussi et surtout, il a appris du professeur Toupin la manière d'élever économiquement un jeune animal et de nourrir profitablement une bonne vache laitière.

Il s'est classé bon premier parmi les membres de cette société, avec une production moyenne de 10,488 lbs par vache (22 vaches) en 1928-1929; 3.28% de gras.

Son troupeau compte au delà de 40 têtes. Au moment de notre visite, 13 des 23 vaches étaient sous contrôle officiel pour inscription au Livre d'Or; toutes auront probablement les qualifications requises avant la fin du prochain hiver.

M. Husereau vend son lait nature à la compagnie Joubert. Il expédie en moyenne 8 à 9 bidons (64 à 72 gallons) par jour de 16 à 18 vaches ordinairement en lactation.

Les champs:—

M. Husereau fait aussi partie du concours d'exploitation rationnelle des fermes des Deux-Montagnes. Il a adopté une rotation de trois ans, mais revien-

dra probablement à celle de quatre ans qu'il suivait déjà. Il exploite son sol de façon intensive et tend à tirer le maximum de récoltes. Ses cultures consistent en 30 à 35 arpents de maïs à ensilage, autant de céréales, le reste en prairies et pâturages. M. Husereau veut restreindre le plus possible la surface en pâturages et nourrir davantage à l'étable.

Les rendements sont exceptionnellement bons sur la terre de 120 arpents. Rendements approximatifs:—Avoine, 50 minots à l'arpent; maïs, 12 à 15 tonnes; foin, 2 à 2½ tonnes à l'arpent. Beaucoup de trèfle dans les prairies et pâturages. La luzerne commence aussi à s'implanter dans ces champs, qui semblent bien lui convenir. A peu près pas de mauvaises herbes.

Cette terre de 120 arpents est aussi productive que les fermes de démonstration établies depuis 4 ou 5 ans. Le sol est bon et bien drainé (drainage naturel); la ferme a, depuis longtemps, porté un fort cheptel. L'exploitant est un bon cultivateur.

La récolte a souffert d'humidité, par endroits, sur la petite terre de 40 arpents, elle n'y est pas aussi abondante. M. Husereau sait ce qui manque à cette partie de sa ferme et y remédie graduellement.

En ces dernières années, il a fait 8 à 9 arpents de terre neuve. Il ne reste plus sur les deux lots que 10 à 15 arpents non cultivables: surface rocheuse, en bois ou en pâturage permanent.

Le verger:—

Très belle plantation d'une vingtaine d'arpents. Les meilleures variétés commerciales: McIntosh, Fameuse, Wealthy, Canada Red, etc... Ce verger était jeune en 1925, nous en augurons beaucoup de bien; nous prédisions pour un avenir rapproché des récoltes de \$2,000 à \$3,000. Il a commencé à tenir ces promesses. La récolte de 1929, pour les pommes de conserve seules, fut vendue en bloc \$3,500. Celle de l'année présente, très inférieure, a rapporté environ \$2000.

Dans son verger, comme dans ses champs et son troupeau, M. Husereau est ennemi de la routine. En tout, il prend les directives de techniciens. Heureusement pour lui, il les trouve facilement quand il veut les consulter. M. Husereau est maintenant expert en plantation, taille, pulvérisation, soins des pommiers et fertilisation des vergers.

Chaque année, il taille ses arbres et leur donne les pulvérisations requises en temps opportun. Son verger est maintenant l'un des meilleurs vergers commerciaux de la province: tous arbres vigoureux, à écorce lisse, à charpente bien équilibrée.

Les bâtiments de ferme:—

La grange-étable est une construction très vaste, moderne, érigée à grands frais, il y a douze ou quatorze ans. Elle est décrite dans le rapport de 1925.

Sous le rapport du confort, des commodités, des conditions hygiéniques, la vacherie se compare aux meilleures du concours. Construction dispendieuse, il est vrai, mais ceci est chose du passé. M. Husereau n'a qu'à la maintenir en bon état et il le fait.

Une photographie que nous reproduisons fait voir le verger et la grange-étable, celle-ci en arrière-plan. Deux ou trois silos apparaissent aussi sur cette photographie. M. Husereau en a quatre, d'un tonnage total de 250 tonnes au moins, qu'il remplit de maïs chaque année.

Il s'est construit récemment une très bonne laiterie, avec glacière attenant.

La vieille maison ayant été détruite par un incendie, il en a restauré une autre, très proprement, qu'il habite, sur sa petite ferme, côté ouest de la route.

Revenus:—

Comme membre du concours de fermes des Deux-Montagnes, M. Husereau tient une comptabilité exacte de ses opérations. Nous donnons plus bas son bilan pour l'exercice financier des quinze mois s'écoulant de février 1929 à mai 1930. La capitalisation dépasse les \$32,000.00, le chiffre d'affaires est de \$10,000 à \$15,000. Ce jeune homme ira loin, comme on dit. Il a de l'audace, tempérée par un jugement sain. La chance lui sourit, mais c'est qu'il la force.

EXERCICE FINANCIER

Février 1929—Mai 1930

(Intérêt de 5% chargé sur le capital investi)

Départements	Profit	Perte
Vacherie.....	\$4,860.90	
Poulailler.....	22.20	
Verger.....	3,035.50	
Champs.....	918.43	
Instr., chevaux et bâtiments.....		1,125.32
Divers.....	171.50	2,797.31
	<u>\$9,008.53</u>	<u>\$3,922.63</u>

M. Husereau n'a que de la main-d'œuvre salariée. Il s'est donc fait un revenu net de plus de \$5000 pour cet exercice de 15 mois. Il peut certes être classé parmi les 50 cultivateurs qui font le plus d'argent avec la terre dans cette province.

HENRIETTE HUSEREAU, S.G.M.

Lieu d'origine et milieu familial

Fille de Marie-Ange Grand'Maison et d'Hervé HuserEAU, 7e d'une famille de 10 enfants, je suis née le 16 septembre 1938, à Oka où habitent encore plusieurs membres de ma famille dont ma mère et quatre de mes frères.

J'ai été baptisée le 2 octobre par M. le Curé Hector Nadeau, p.s.s., à l'église de l'Annonciation d'Oka.

Etudes

primaires: à l'école Ste-Sophie, dans notre rang. Je garde un affectueux et reconnaissant souvenir de mes institutrices, spécialement de Mme Flore Pominville et de Marie-Laure Simon, maintenant religieuse de la Congrégation de Notre-Dame.

secondaires: au Couvent d'Youville, à St-Benoît

Ecole normale: à la Maison mère des Soeurs Grises, rue Guy, à Montréal

Bac ès arts: au Collège Marguerite-Bourgeoys, à Montréal, après ma profession religieuse (1961-65)

Licence d'enseignement secondaire: études poursuivies à l'Université de Montréal, à temps partiel (1967-73)

Formation continue: depuis mon retour d'Afrique, en 1984, j'ai étudié à temps partiel en secrétariat et je prépare un certificat en études pastorales (Institut de pastorale).

Vie religieuse

Mon appel à la vie religieuse s'est fait sentir progressivement et ma connaissance des Soeurs Grises s'est approfondie au Couvent de St-Benoît puis à l'Ecole normale. Marcher à la suite de Jésus, sur les traces de Marguerite d'Youville et de ses filles en manifestant concrètement la tendresse de Dieu Père aux plus démunis m'attirait. J'ai eu le bonheur d'être admise chez les Soeurs de la Charité de Montréal "Soeurs Grises" et la grâce quotidienne d'y demeurer.

5 août 1958

Entrée au postulat de la Maison mère

16 février 1961

Profession temporaire

15 août 1966

Profession perpétuelle

juin 1986

Renouvellement de mon engagement,
à l'occasion de la fête paroissiale
des anniversaires, à l'église d'OkaTravail et apostolat

Enseignement:

- 1956-57 En 1ère année, à l'école du village,
à St-André d'Argenteuil
- 1965-67 Ecole secondaire Marguerite-de-Lajemmerais,
rue Sherbrooke est, à Montréal
- 1967-70 Ecole secondaire Marguerite-Bourgeoys, puis
Polyvalente Louis-Philippe-Paré, à Châteauguay
- 1970-71 Polyvalente Charles-Lemoyne de Pointe St-Charles,
à Montréal
- 1971-74 Institut Nazareth, à Montréal, à des jeunes filles
handicapées visuelles, niveau secondaire
- 1974-84 Collège de Mazenod, Ngaoundéré, au Cameroun,
à des filles et des garçons, niveau secondaire

Service communautaire:

- 1984-86 Travail en secrétariat
- 1986-89 Travail en animation comme membre du Conseil provincial,
à la Maison provinciale des Soeurs Grises,
5633 est, rue Sherbrooke, Montréal

Projet missionnaire:

- 1989- A la fin de mon mandat au Conseil provincial, je par-
tirai pour le Brésil rejoindre une équipe de Soeurs
Grises oeuvrant dans le diocèse de Sao Luis depuis
une trentaine d'années.

Réflexions

Avec mon frère Jean-Paul qui célèbre, cette année, son 25e anniver-
saire de vie sacerdotale, "je remercie le Seigneur de m'avoir permis
de rencontrer tant de personnes qui m'ont aidée à grandir dans la vie
humaine et chrétienne" (OKAMI, juin 1988, p. 30). Je suis toujours
très heureuse de revenir dans mon milieu familial et paroissial comme
à une source qui m'aide à poursuivre dans la joie ma mission, au pays
ou à l'étranger, en solidarité avec vous tous, chers parents et amis
d'Oka.

Octobre 1988

Henriette Hureau, sgm.

Soeur Henriette est missionnaire au Brésil, à Chapadinha depuis le 8 juillet 1989.

FAMILLE HUSEREAU

1

Jean Husereau

Madeleine Jusséaume
De St-Macaire, diocèse de Bordeaux, Guyenne, FRANCE

2

Jean-Baptiste Husereau dit Lajeunesse,
soldat 27 ans

Josette Libersan dit
Laviolette, 20 ans

m. le 29 janvier 1759 à Notre-Dame, Montréal

3

Jean-Baptiste Husereau dit Lajeunesse

Appolline Larivière

m. le 1er avril 1788 à Ste-Geneviève de Pierrefonds

4

Joseph Husereau dit Lajeunesse

Marie-Josephite Lauzon

m. le 16 février 1824 à St-Benoît

5

Gatien Lajeunesse dit Husereau

Clotilde Drouin

m. le 19 janvier 1863 à St-Benoît

6

Osias Lajeunesse dit Husereau

Alma Charbonneau

m. le 23 novembre 1899 à Oka

7

Hervé Husereau

Marie-Ange Grand'Maison

m. le 8 janvier 1930 à St-Benoît

Pour leur descendance voir les détails sur les feuilles suivantes



Hervé Husereau et Marie-Ange Grand'Maison
mariage le 8 janvier 1930



M & Mme Hervé Husereau (Marie-Ange Grand'Maison)
et leurs 10 enfants en 1946
en avant: Jean-Paul, Hervé Husereau, Michel, Marie-Ange
Grand'Maison, Henriette, Marthe
en arrière: André, Pierre, Suzanne, Luc, Guy, Monique

Hervé Husereau, né le 23 sept. 1900, décédé le 5 sept. 1962

Marie-Ange Grand'Maison, née le 31 août 1908

mariés le 8 janvier 1930

enfants

petits-enfants

arrière-petits-enfants

Gabriel (Lise Pharaud)

{ Cynthia
Gabriel jr

Denis (Hélène Bourdages)

Hélène (Hélène Kray)
22 nov. 1975

{ Valérie
Philippe
Tina

Chantale (Clément Bigras)
22 nov. 1975

{ Karina
Caroline
Jonathan
Sébastien

Odetta (Jacques Tanguay)

{ Dominique
Richard
Pierre

Jean

Marie-Ange (Serge Chevalier)

{ Alexandre
Laurence

Robert (Isabelle Truffer)

{ Estelle
Jessica

Yves

Serge (Karin Mathews)
25 juillet 1987

{ Sabrina

Richard (Chantal Legault)
25 mai 1985

{ Christina
Stéphane

Sylvie (Tony Jarvis)

{ Sandy

Chantal

Louis

Isabelle

Monique

mariée à Gabriel Décarie

le 1^{er} juillet 1952

à OKA

Guy

marié à Monique Landry

le 23 mai 1959

à St-Eustache

suite -

27

Luc
 marié à Mariette Legault
 le 28 juin 1958
 à Ste-Scholastique

<u>Daniel</u> (Martine Latour) 5 oct. 1985	{ Alexandre
<u>Yves</u> (Lyne Théorêt)	{ Patricia
<u>Dominique</u> (Marc Charette) 29 août 1987	_____
<u>Johanne</u>	_____
<u>Jean-Luc</u>	_____

Suzanne

{ célibataire _____

Pierre

(Doreen Roussin)

{ _____

Jean-Paul
 curé

{ Ordonné prêtre le 11 mai 1963 à la Cathédrale
 de St-Jérôme par Mgr Emilien Frenette -
 (voir sa biographie dans OKAMI, vol. II, no 2, juin 1988)

Henriette
 s. g. m.

{ Soeur Griss de Montréal, profession reli-
 gieuse le 15 août 1966, missionnaires -
 (voir sa biographie dans le présent OKAMI, vol. V no 1 1990)

Michel

{ célibataire _____

Marthe

mariée à Jean-Paul Giroux
 le 1^{er} juin 1963
 à OKA

<u>Michelle</u> (Eric Harvey)	_____
<u>Sophie</u>	_____

André

{ décédé accidentellement le 11 oct. 1975

Lambert

Laurent

{ décédés en bas âge

Au cours de l'année 1990, quatre arrière-petite-enfants
 s'ajouteront à cette belle famille.

Stella D-Mailhot, avec la collaboration de la famille

28 .. Quelques notes généalogiques supplémentaires :

M. et Mme Arsène Charbonneau (Harmeline Desjardins) furent les parents de six filles, dont Alma, épouse de M. Osiar Husereau, et mère d'Hervé et Cécile.

Maria (Eustache Masson)
mariée vers 1884
à Ste-Thérèse

Alzire (Joseph Labonté)
mariée le 19 fév. 1895
à OKA

Hermine (Félix Lanthier)
mariée le 16 fév. 1885
à OKA

Alma (Osiar Husereau)
mariée le 23 nov. 1899 à OKA
Cécilia (Jean-Baptiste Tessier)
mariée le 12 juillet 1887

Odina (Avila Lesage)
mariée le 24 janv. 1899
à OKA

Clarisse
Armand
Armandine
Joseph
Arsène
Daniel
Paul et René (jumeaux)

Albert
Daniel
Bernadette
Victor
Alicia
Bruno
Paul
Antoinette

Arthur
Alicia
Emile
Ulric
Omer
Raoul
Donat
Aurore

Hervé
Cécile
Marie-Anne
Hermyle
Jeannette
René
Fernand
Lucille
Gaétane



Alma Charbonneau
épouse d'Osiar
Husereau
et mère d'Hervé

Il serait très long de nommer les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de ceux et celles mentionnés ci-haut. La descendance est nombreuse. Plusieurs habitent à OKA, aux environs et au loin. Ils sauront bien se reconnaître dans cette liste de leurs ancêtres. C'est un hommage filial qu'ils doivent se plaire à donner à leurs prédécesseurs, lesquels ont apporté le meilleur de leur vie à améliorer la qualité de vie dans leur milieu respectif, par leur cœur généreux et leur foi profonde.

Stella Dupuis-Mailhot, dir.

- avec la généreuse collaboration de Mme Gaétane Lesage-Laurin, de Mme Jeannette Lesage-Dubéau, de Mme Hélène Lanthier-Grand'Maison et de Mme Evelyn Lanthier-Quevillon - Merci ! -



Luc Husereau et son épouse Mariette Legault à l'occasion de leurs 30 ans de mariage, en 1988, avec leurs cinq enfants: en avant: Luc (père), Dominique, Mariette (mère) en arrière: Daniel, Serge, Johanne, Jean-Luc



Michel Husereau



Cécile Husereau
(Mme Tancrede Laurin)



À la profession religieuse de Sr. Henriette Husereau, le 16 février 1961 :
1ière rangée: Marthe, Suzanne, Sr Henriette, Marie-Ange
Grand'Maison, Monique
2è rangée: Guy, Luc, Michel, André, Jean-Paul, ptre, Pierre



Au temps des Pommes: Luc Husereau, P. Fernand, trappiste, Gustave Toupin et Hervé Husereau

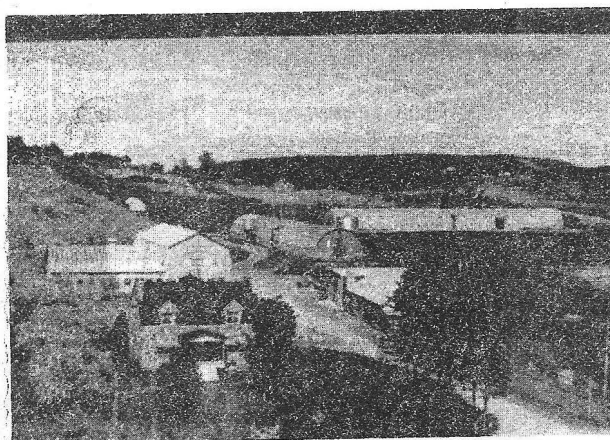
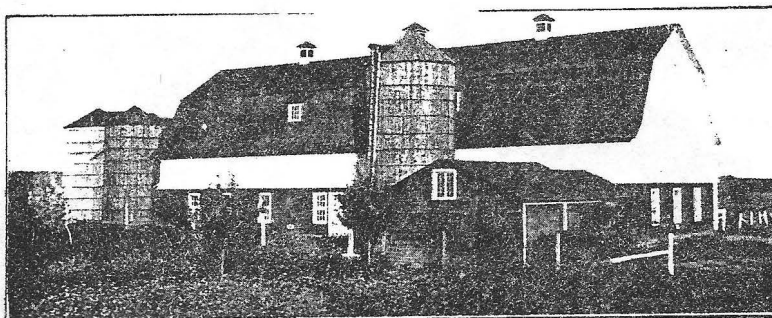


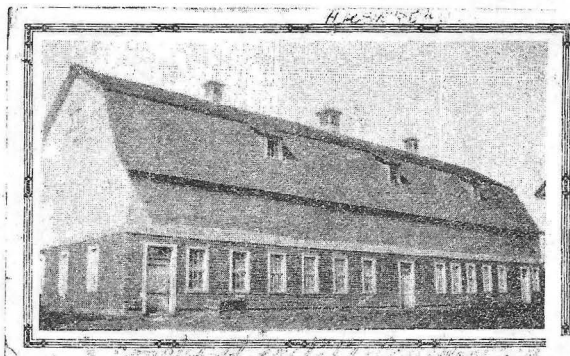
Photo aérienne de la Ferme Husereau en mai 1979



Maison de Guy Husereau: maison natale de presque tous les enfants de Hervé et Marie-Ange Husereau. C'est une maison centenaire.
Tempête 26 février 1961 Photo Monique Husereau



La grange-étable et les 4 silos de M. Osias Husereau, Oka.



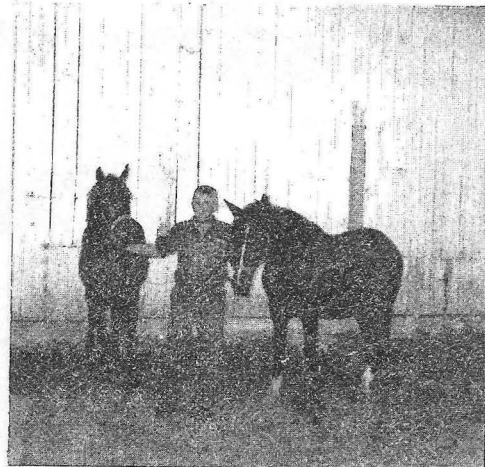
1^{ère} grange bâtie par M. Hervé Husereau en 1917.
Elle fut incendiée en 1934.



Intérieur de la grange, on y voit M. Hervé Husereau,
ses fils Guy et Michel et son petit-fils Gabriel Décarie,
fils de Monique Husereau et Gabriel Décarie



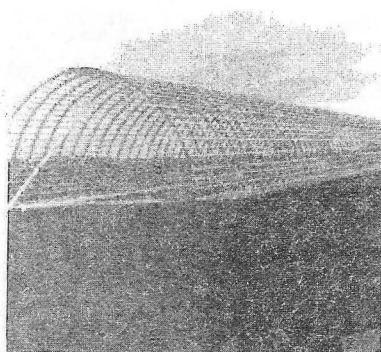
Michel et son taureau



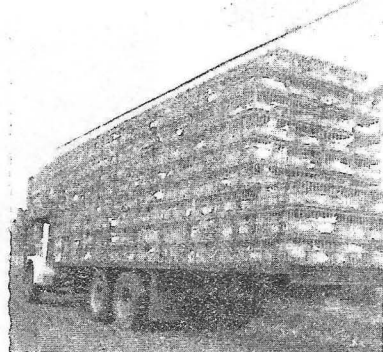
Michel Husereau avec deux de ses douze chevaux en 1989



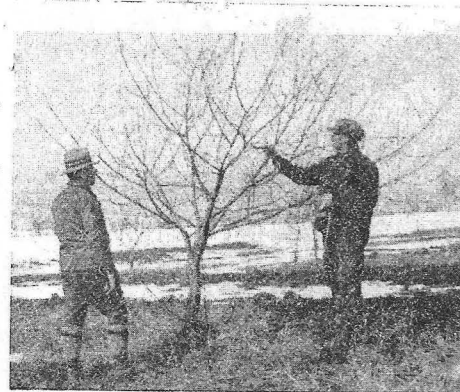
M. Hervé Husereau à l'exposition de
Ste-Scholastique et son boeuf "King"
qui fut champion en 1929



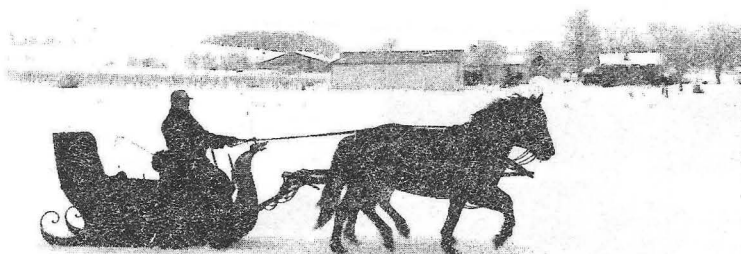
Construction du 1^{er} poulailler en 1966
(charpente)



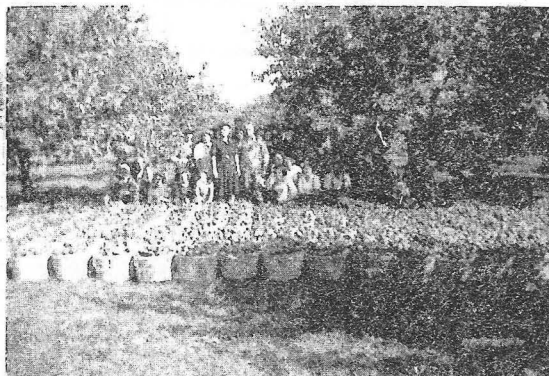
Camion semi-remorque avec une livraison
de 2,600 poulets en 1968 et ça continue
ainsi depuis 1966.



Osius Husereau et son fils Hervé émondant
les pommiers en 1927



Michel Husereau avec sa cariole et ses chevaux "Canadiens"
pur sang, sur le domaine familial, hiver 1989



Le temps des pommes le 11 octobre 1949:
M. Hervé Husereau, son épouse et plusieurs cueilleurs

GENEALOGIES INDIENNES

Dans cette revue, qui est l'organe officiel de communication de notre Société d'Histoire, nous faisons notre possible pour vous entretenir de la grande et petite histoire d'Oka, et de ce qui fut autrefois, la "Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes". On y parle de personnages, de maisons anciennes, de vieilles familles, de Cadastre et bien d'autres articles qui concernent le passé et le présent de notre belle région.

Aujourd'hui, j'aimerais vous parler des Amérindiens, car n'oublions pas que leurs ancêtres ont participé à la fondation de cette seigneurie. C'est justement au sujet des "ancêtres" que je vous parlerai aujourd'hui de "Généalogies Indiennes". Celles-ci étaient tenues par les prêtres sulpiciens de la Mission, qui étaient aussi les "scribes" de l'histoire au jour le jour, où presque.

Ces généalogies sont simples, elles indiquent le nom chrétien de l'Indien, ainsi que son vrai nom d'origine, elles donnent des dates de naissance, de mariage ou de décès, malheureusement, bien des familles n'ont pas été enregistrées à l'époque où Urgel Lafontaine décida de les porter sur des registres, ainsi que les familles protestantes; quoi qu'il en soit, ces généalogies aideront sûrement, certains Amérindiens qui cherchent depuis de longues années, l'origine de certains parents.

DESCENDANTS DE JEAN-BAPTISTE

TIAOHENRAT (JACOB)

ET D'ANASTASIE TSIOIEHON

Première Génération

Jean-Baptiste Tiaohenrat était un Iroquois du Sault-Saint-Louis, fils majeur d'Ignace Atiatanenti et de Marie Saionatonti; il épousa à la Mission du Lac, Anastasie Tsioiehon, fille mineure de Suzanne Caron, de la Mission du Lac, le 5 février 1850 (c'est le prêtre sulpicien Nicolas Dufresne qui les maria).

Ils eurent pour enfants:

Jean-Baptiste: baptisé le 5 décembre 1851, décédé célibataire, le 6 mai 1926.

Ignace: baptisé le 11 juin 1854 et marié à Laura Benson.

Michel (Arak8aken): baptisé (?), marié à M. Mallette.

Charlotte: baptisée (?), mariée le 24 novembre 1885 à Pierre Zachari, fils de feu Pierre Tiohak8ente et d'Anne Tetiokton, sans enfants.

Christophe: baptisé (?), marié en 1ère noce à Marie-Joseph Kanatomi et en 2ème noce, à Domitilde Merry.

Martin: baptisé (?).

Anastasie mourut et fut inhumée le 21 août 1893 à l'âge de 61 ans, Jean-Baptiste, fut inhumé le 5 août 1913 à l'âge de 91 ans.

Deuxième Génération

C'est Michel, le troisième enfant (Arak8aken), qui a formé la 2ème génération. Il avait épousé le 13 août 1888, Marie-Joséphine Mallette, fille majeure d'Edmond Mallette, journalier, et de Marie-Aurélie Brazeau, tous de la Mission du Lac (par J.D.Lefebvre p.s.s.) Les enfants sont:

Marie-Anne: baptisée le 27 juillet 1889.

Joseph-Michel: baptisé le 29 juillet 1891.

Clara-Marie: baptisée le 29 octobre 1895, par Urgel Lafontaine p.s.s., mariée à Quévillon (?), elle eut une fille, Micheline, décédée à Oka en 1932.

Albert-Pierre-Antoine: baptisé le 11 janvier 1898 par Urgel Lafontaine.

Léonie: (?)

Béatrice: (?)

Michel Jacob (Arak8aken), fut d'abord pilote, ensuite, peintre et menuisier à l'emploi du Séminaire d'Oka. Il a été aussi Maître-Chantre durant 20 ans. Il avait remplacé comme tel, Adéodat Trépanier, frère du Chanoine Trépanier de Ste-Hyacinthe, Adéodat Trépanier, restait à l'Ile Bizard. Michel Jacob est mort et inhumé le 2 novembre 1915.

Christophe Tioronhiata (Jacob), 5ème fils de J-B. Tiaohenrat et d'Anastasie Tsioiehon, épousait le 20 mai 1894, Marie-Josephite Kanatomi, fille majeure de Hyacinthe Kentaroutie et de Marie Wabikon (par André Quoq p.s.s.)

Le 23 octobre 1905, Christophe, épousait Domitilde Merry (Murray, fille de Bazile Murray, cultivateur et de Philomène Cha8in) (par U. Lafontaine p.s.s.)

Ils eurent pour enfants:

Joseph-Jacques-Christophe: baptisé le 19 février 1907 par W. Duckett p.s.s.

William: baptisé le 1er juillet 1909, inhumé le 16 janvier 1910, âgé de dix-huit mois, par U. Lafontaine p.s.s.

Christophe Jacob, fut inhumé le 24 juin 1915, à cette époque, il était veuf.

Charlotte, sa soeur, mariée à Pierre Zachari en 1885, mourut le 22 mai 1913, à l'âge de 56 ans et 4 mois.

Martin Son8emakarati (Jacob), dernier fils de J-B. Tiaohenrat et d'Anastasie, épousait le 16 juillet 1894, Véronique Kasennote, fille majeure de Martine Kaianerenstha, de la Mission du Lac.

Il eut pour enfants:

Joseph-Pierre-Léon: baptisé le 17 avril 1896, eut des enfants.

Martin-Hector: baptisé le 27 janvier 1900.

Noémie: (?)

Jean-Marie: baptisé le 9 septembre 1905.

Ignace, 2ème fils de J-B. Tiaohenrat et d'Anastasie, épousait, a la Mission de Saint-Régis, Laura Benson, fille mineure de Joseph Benson, journalier, et d'Emilie Laurin.

Les enfants furent:

Paul: baptisé (?)

Noel: baptisé (?)

Adolphe-Jos-Ignace: baptisé le 25 novembre 1910 par Urgel Lafontaine p.s.s.

André-Jos-Michel: baptisé le 4 décembre 1915. C'est noyé accidentellement, le 20 juillet 1925.

Charlotte: baptisée le 7 mai 1913.

Simonne: baptisée le 31 mai 1921.

U. Lafontaine

Gérard-Jos-Pierre: baptisé le 31 janvier 1928.

Voilà qui termine cette Généalogie Indienne.

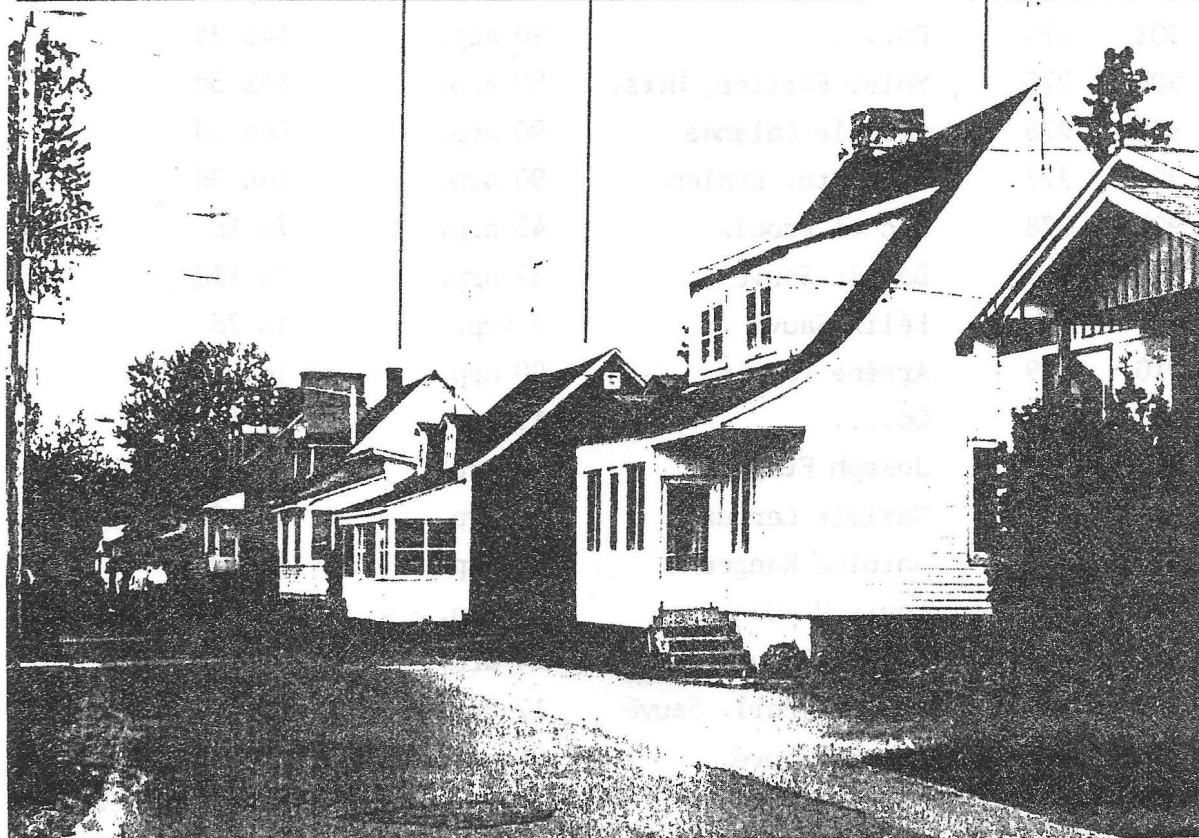
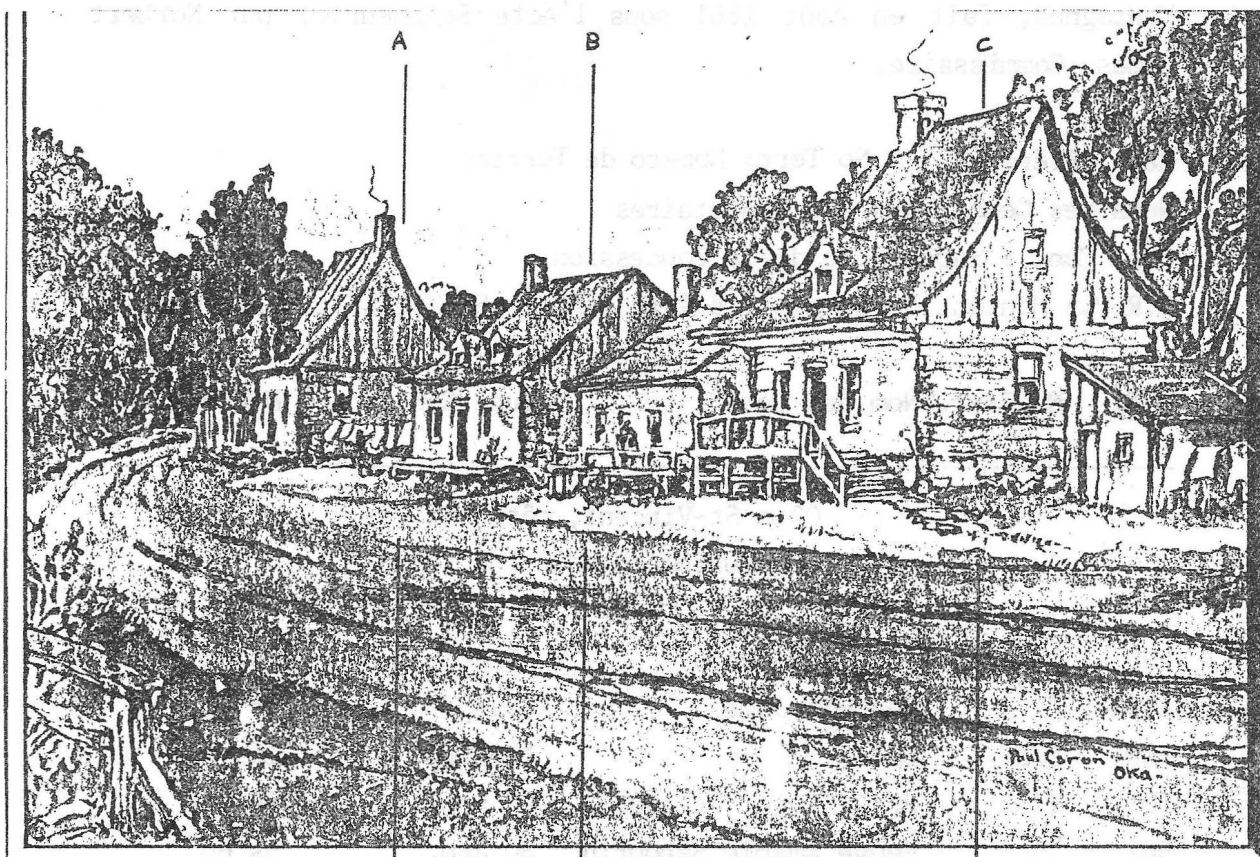
A. de Pagès - Oka, le 12 mars 90.

Une rue du Village d'Oka, peinte au début du siècle par l'artiste québécois, Paul Caron.

35

La même rue, en 1990: rue Saint-Jean Baptiste, avec les mêmes maisons, certaines, rénovées.

André de Pagès/Oka 1990



SUITE DU CADASTRE ABREGÉ DE LA SEIGNEURIE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Suite du Cadastre Abrégé de la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, fait en Août 1861 sous l'Acte Seignurial par Norbert Dumas, Commissaire.

Réf: Référence No Terr: Numéro de Terrier

Noms des Cens: Noms des Censitaires

Sup. Conc.: Superficie de la Concession

M.R.P.: Montant de la rente à être payée S: Shilling D: Penny

Réf.	No Terr.	Nom des Cens.	Sup. Conc.	M.R.P.
------	----------	---------------	------------	--------

Côte St-Vincent, côté sud,
Deuxième Concession

898	271	Joseph Rodgers	59 arp.	9s 5d
899	"	Joachim James	8 arp.	1s 4d
900	272	Do....	104 arp.	16s 5d
901	273	Frs. Xavier Lalande	60 arp.	9s 6d
902	"	Veuve Amable Sabourin	60 arp.	9s 6d
903	274	Do....	90 arp.	14s 3d
904	275	Moise Fortier, Htrs.	90 arp.	14s 3d
905	276	Cyrille Lalande	90 arp.	14s 3d
906	277	Jean Bte. Ethier	90 arp.	14s 3d
907	278	Michel Proulx	45 arp.	7s 1d
908	"	Basile Sauvé	37 arp.	5s 11d
909	"	Félix Sauvé	7 arp.	1s 2d
910	279	Arsène Turpin	90 arp.	14s 3d
911	280	Do....	15 arp.	2s 4d
912	"	Joseph Ethier	75 arp.	11s 10d
913	281	Casimir Leroux	90 arp.	14s 3d
914	282	Antoine Ranger	22 arp.	3s 6d
915	"	Louis H. Daoust	31 arp.	5s
916	"	Joseph Sauvé	24 arp.	3s 9d
917	"	Casimir Phil. Sauvé	12 arp.	1s 10d
918	283	Joseph Sauvé	90 arp.	14s 3d

919	284	Paul Richer	48 arp.	7s 7d
920	"	Félix Sauvé	4 arp.	8d
921	"	Joseph Sauvé	4 arp.	8d
922	"	Jacques Barbarie	14 arp.	2s 2d
923	"	Sévère Barbarie	14 arp.	2s 2d
924	"	Michel Barbarie	1 arp.	
925	"	Laurent Amiot	1 arp.	
926	"	Joseph Daragon	7 arp.	1s 1d
927	"	Héritiers Monet	5 arp.	9d
928	285	Antoine Lalonde	22 arp.	3s 6d
929	"	Albert Clément	22 arp.	3s 6d
930	"	Pierre Vaillancourt	45 arp.	7s 1d
931	"	André Desjardins	6 arp.	11d

Côte St-Vincent, côté nord,

Deuxième Concession

932	319	Jos. Amable Sabourin	90 arp.	14s 3d
933	320	Joseph Ladouceur	90 arp.	14s 3d
934	321	Jos. Amable Sabourin	90 arp.	14s 3d
935	322	Antoine Sabourin	90 arp.	14s 3d
936	323	Frs. Xav. Lalande	90 arp.	14s 3d
937	324	Do....	90 arp.	14s 3d
938	325	Veuve Amable Sabourin	90 arp.	14s 3d
939	326	Joseph James	45 arp.	7s 1d
940	"	Basile Sauvé	45 arp.	7s 1d
941	327	Do....	15 arp.	2s 4d
942	327	Félix Sauvé	75 arp.	11s 10d
943	328	Léon Asselin	90 arp.	14s 3d
944	"	Les Commissaires d'Ecole	25 perches	
945	329	Joseph James	45 arp.	7s 1d
946	"	Joachim James	45 arp.	7s 1d
947	330	Basile Sauvé	90 arp.	14s 3d
948	331	Casimir Ph. Sauvé	90 arp.	14s 3d
949	332	Veuve, Htrs. Louis Masson	90 arp.	14s 3d
950	333	Michel Richer	90 arp.	14s 3d

Histo-Art

Cher(e)s ami(e)s de l'art,

Il me fait plaisir de vous retrouver à travers cette deuxième rubrique de "Histo-Art". Comme je vous l'ai mentionné dans le dernier Okami, je vous propose aujourd'hui de lire l'entrevue que j'ai réalisée récemment avec une personne qui a participé activement à la vie artistique de notre région.

En effet, M. Gilles Duplessis a fait beaucoup afin de promouvoir l'art vocal à Oka. Fin penseur et mélomane averti, cet homme de goût a accepté de me recevoir à sa résidence d'Oka pour répondre à mes questions.

Je me suis retrouvé en présence d'un homme d'une grande culture. Les toiles de plusieurs maîtres de la peinture qui ornent ses murs et le fait qu'il soit architecte sont des indices qui prouvent qu'il est intéressé à toutes les formes de l'art.

Mon but en réalisant cette entrevue, n'a pas été de savoir quel est son plat préféré ou la marque de sa voiture. J'ai voulu savoir pourquoi M. Gilles Duplessis a, toute sa vie, eu besoin d'être en contact avec l'art.

J'espère avoir réussi à cerner l'homme et l'artiste afin de vous le faire mieux connaître.



M. Gilles Duplessis

Christian Mailhot

M. Gilles Duplessis est né le 7 août 1910 à Trois-Rivières.

Sa famille vint s'établir à Montréal alors qu'il n'avait que trois ans.

Il y a plusieurs années, M. Duplessis et son épouse Monique qui, en passant, a une superbe voix, firent l'acquisition d'une résidence à Oka.

C'est à cet endroit que je l'ai rencontré le mercredi, 21 mars 1990, pour réaliser cette entrevue.

En voici le contenu.

Entrevue avec M. Gilles Duplessis

Légende: C. M. Christian Mailhot
G. D. Gilles Duplessis

1) C. M. Vous êtes architecte depuis plus de trente-cinq ans. Vous avez aussi un attrait particulier pour la musique. D'où vous vient ce goût, cet amour de la musique ?

G. D. Avant d'attaquer le sujet, permettez-moi de vous avouer que je suis surpris de cette entrevue. Je ne voyais pas tant de mérite à ce que j'ai voulu faire ici, à Oka. Toutefois, il me fait plaisir de causer "musique" avec vous, excellent pianiste que vous êtes.

Je crois être né avec le goût et l'amour de la musique. Très jeune, j'avais un talent marqué pour le piano. Venant d'une famille nombreuse, aux moyens limités, on se devait de donner préférence aux plus âgés. C'était d'ailleurs la mentalité du temps...

Malgré ce talent qu'on me reconnaissait, on me fit comprendre que la musique n'était pas propice à un avenir prometteur.

2) C. M. L'art vocal a été d'une grande importance dans votre vie. Pourquoi ?

G. D. Suite à ce que je viens de vous dire, les années passèrent et le chagrin de ne pas avoir étudié le piano ne s'estompait pas... A un certain moment, j'ai dû choisir une carrière, et ce fut l'architecture.

Vers ce même temps et comme j'avais une voix ayant une certaine musicalité, je décidai de suivre des cours de technique vocale. Par bonheur, une de mes soeurs était une excellente pianiste; elle fit carrière d'ailleurs. Elle me dirigea vers un professeur de chant, Alice Raymond, de qui je garde un profond souvenir.

Alice Raymond me fit travailler pendant dix ans. Suivirent des cours de solfège et d'interprétation. Comme il me fallait "gagner" mes cours d'architecture et de chant, je fis une demande et je fus accepté dans l'ensemble du chœur de la "Société Canadienne d'Opérette".

Radio-Canada eut aussi besoin de ma voix pour l'émission "L'Heure Provinciale" diffusée le dimanche soir. J'ai eu la chance de côtoyer des artistes comme Raoul Jobin, Lionel Daunais, Charles Goulet et Anna Malenfant pour ne nommer que ceux-là. Je devins soliste d'église à la paroisse Saint-Vincent-de-Paul à Montréal et à Saint-Paul-de-la-Croix. Donc, le chant m'apporta à ce moment de ma vie l'argent nécessaire pour préparer mon avenir en architecture.

De plus, j'y découvrais une forme musicale qui est peut-être la plus profonde. Nous n'avons qu'à écouter les oeuvres de Verdi, Mozart ou Fauré pour prendre conscience de la grandeur de l'art vocal.

Voici une citation, dont l'auteur m'échappe, mais qui résume bien ma pensée: "La source du chant est cachée dans les régions mystérieuses de l'être comme la racine vit sous la terre pour que la blancheur des pétales puisse exister".

3) C. M. Parlez-nous de vos démarches musicales à Oka.

G. D. En 1960, nous avons acheté une résidence à Oka. Nous y venions les fins de semaine. Nos quatre enfants ayant grandi, Monique et moi étions seuls à la maison. C'est alors

que j'ai cherché à me trouver une occupation culturelle. Je décidai d'orienter mon temps libre vers le chant choral. Et pourquoi pas le chant religieux ?

Vatican II venait de provoquer une réaction de statu quo religieux avec les conséquences que l'on sait. Les églises se vidèrent, on vit sauter le collet romain, on transforma les sanctuaires (presque du vandalisme), on fit taire les orgues pour les remplacer par des guitares et des chants populaires presque à "gogo".

Tout cela a été fait d'une façon inconsciente! Nous avons suivi la même "mode"... de façon plus mitigée... Avec quelques jeunes guitaristes de "bonne volonté", j'ai obtenu la permission d'animer la messe de 11 heures le dimanche, ainsi qu'une messe de Noël au club de golf d'Oka. Cette folle crise passée, M. Le curé Roger Lachapelle qui succédait à M. Gérard Tremblay, aujourd'hui évêque, me demanda de préparer une messe classique pour commémorer le centième anniversaire de la construction de l'église d'Oka. Cette messe eut lieu le 19 septembre 1979. Un groupe de 24 choristes chanta la messe de Pietro Yon. Vous devez vous en souvenir, M. Mailhot, puisque vous étiez notre organiste lors de cet événement.

C. M. M. Duplessis, vous ramenez à ma mémoire de si beaux souvenirs. Comme le temps passe! Ce que je ressens en ce moment est très intense. Un peu comme après la lecture de "Oviri" de Paul Gauguin. Excusez mon intervention, veuillez continuer.

G. D. Cette messe fut assez bien réussie. Nous avons répété de mars à septembre 1979, deux fois chaque semaine. Les choristes démontraient de l'enthousiasme. Cette expérience devait servir à la création d'une chorale de chants profanes et religieux. Durant les huit années qui suivirent, nous avons chanté à la messe de Noël de 22 heures, ainsi qu'à l'heure du chemin de croix du Vendredi Saint. Pour ce qui est du chant profane, beaucoup de travail avait été fait lorsqu'en 1988, tout cessa pour une raison remplie d'inconséquence.

Toutefois, "L'Ensemble Vocal d'Oka" est encore bien en vie... Nous avons déjà donné deux "mini" concerts dont les succès avaient été remarquables. Nous avons aussi chanté plusieurs fois au Manoir d'Oka.

4) C. M. Comment voyez-vous l'avenir de l'art à Oka ?

G. D. Avec l'expérience vécue, je ne suis pas très optimiste face à l'avenir de la culture à Oka... Grâce aux Frères de l'Instruction Chrétienne, il y a maintenant un piano de concert à Oka, peut-être y êtes-vous un peu pour quelque chose ?

C. M. Je n'ai fait que conseiller. Je sais que c'est un superbe instrument qui a une sonorité enviable. Espérons que ce piano rende justice aux artistes qui l'utiliseront. Continuons...

G. D. Pour ce qui est d'Oka, ce sont les autorités en place qui doivent agir au point de vue culturel. Il y a le sport et l'artisanat, mais il y a aussi du potentiel pour autre chose. Il s'agit de développer ce potentiel en donnant des locaux et des instruments qui serviront à la réalisation d'activités qui seraient un acquis pour l'ensemble de la population. Sinon, il n'y a rien à faire...

5) C. M. L'art a profondément marqué votre vie. J'aimerais connaître son importance en rapport avec la vie future, c'est-à-dire surnaturelle. L'une a-t-elle une relation avec l'autre ?

G. D. Par votre question, vous prenez pour acquis que je suis croyant.

C. M. Je m'en doutais depuis longtemps.

G. D. Sinon, vous ne l'auriez pas posée.

C. M. Effectivement.

G. D. En effet, je suis un "croyant" et en tant que tel, bien qu'étant profane en matière théologique dont relève plutôt votre question, je me dois de vous apporter une réponse selon mes convictions.

Vous me demandez s'il y a une relation entre celle-ci et la vie terrestre ? Il est sûr qu'ici-bas, les expériences que nous faisons par amour et qui convergent vers le "bien commun" augmentent notre qualité de vie... Dire que ces actes ont un effet sur la vie surnaturelle, je vous dirais que la "FOI" que je possède me permet de croire à l'Espérance ("doute surmonté") de cette union. J'aimerais ajouter que nos actes "bons", susceptibles d'augmenter nos mérites, ne signifient pas pour autant que nous nous méritons notre propre "salut"... C'est Dieu, partie principale de tout ce qui "EST" qui nous sauve par pure gratuité grâce à son amour et sa miséricorde infinie. C'est ce dont nous devons prendre conscience. J'espère que ma réponse convient à votre attente. C'est un sujet délicat dont la connaissance m'est limitée... J'en fais un acte de "FOI".

6) C. M. Si vous aviez à refaire votre vie, y apporteriez-vous des changements importants ?

G. D. C'est une question dont la réponse peut prêter à bien des fantaisies... Si tout était à refaire, tout serait évidemment différent. Mais nous ne pouvons rien à ce qui existe déjà... En réalité, je me suis arrêté très peu à mon existence dont j'aurais tort de me plaindre. Il arrive parfois que je regrette de ne pas avoir été musicien de carrière.

Pour vous exprimer le reflet de mon existence, je m'adresserai aux parents qui ont de jeunes enfants qui manifestent des talents particuliers. De grâce, faites en sorte qu'ils n'aient pas un jour à se demander: "Si ma vie était à refaire... ?" Les mentalités ont changé. Les choix de carrière bien que plus nombreux sont difficiles à faire et votre rôle en est un d'observateur et de collaborateur. L'avenir leur appartient, le vôtre est déjà choisi.

7) C. M. En guise de conclusion à cette entrevue très intéressante, je vous demanderai en quelques mots de me dire ce qu'est l'art pour vous. Qu'est-ce que "l'oeuvre d'art" pour vous ?

G. D. A l'instar de Rodin, je dirai qu'il n'existe aucune oeuvre d'art qui tienne du balancement des lignes, des tons et des sons et qui s'adresse uniquement aux sens de la vue et de l'ouïe.

L'oeuvre d'art doit aussi être inspirée par l'âme, l'exprimer et l'enrichir.

C. M. M. Duplessis, merci beaucoup!

(Entrevue réalisée par Christian Mailhot, S.H.O. 1990)

Avant de terminer cette deuxième rubrique de "Histo-Art", j'aimerais vous faire part de quelques nouvelles brèves concernant la vie artistique à Oka.

* Le Pensionnat Mont-la-Mennais d'Oka a, depuis quelques semaines, un superbe piano de concert. Les Frères de l'Instruction Chrétienne ont en effet acheté un piano à queue de marque "Henry Miller". Cet instrument fut inauguré au cours de la semaine culturelle du 11 mars au 18 mars 1990. Au Mont-la-Mennais, on a à coeur le développement culturel de nos jeunes. L'achat de ce piano ne fait que concrétiser la volonté du Mont-la-Mennais de donner une formation complète à ses élèves.

De plus, les Frères de l'Instruction Chrétienne se donnent une longueur d'avance grâce à l'acquisition de ce piano. Ils pourront produire des concerts professionnels à leur institution, le seul endroit à Oka où on retrouve une salle adéquate et un piano de qualité.

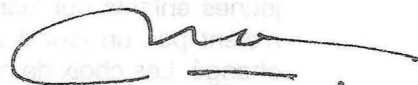
* En mai 1987, Helga Maeder ouvrait un atelier-galerie au 73, rue Notre-Dame dans le village d'Oka. Helga Maeder est céramiste et exerce son art depuis de nombreuses années.

Dans le magazine artistique "Magazinar" de l'automne 1989, nous pouvons lire: "Helga Maeder démontre une étonnante polyvalence, un grand potentiel créateur et innovateur. Du vase à l'immense pièce murale, Helga Maeder travaille à la fois les pièces tournées et les aplats, les petites pièces et les sculptures aux amplitudes surprenantes. Les couleurs chaudes et l'application fréquente d'or liquide caractérisent sa palette".

Il est possible de visiter l'atelier-galerie en après-midi. Notons aussi que les peintres Suzanne Marinier et Gilles Archambault y exposent quelquefois leurs oeuvres. La présence de l'atelier-galerie de Helga Maeder vient enrichir le patrimoine culturel d'Oka. Au cours des prochains numéros d'OKAMI, je m'efforcerai, au meilleur de mes connaissances et aussi de vos suggestions, de vous faire connaître les oeuvres d'autres artistes d'OKA.

Il me fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires. Vous pouvez me rejoindre, par écrit de préférence, à l'adresse indiquée au bas de cette page.

A bientôt,



Christian Mailhot
Société d'histoire d'Oka Inc.
C. P. 999
OKA, JON 1E0

L'orgue a plusieurs claviers dont chacun a ses registres. Et si les mains se séparent, c'est pour offrir la plénitude des jeux confondus dans l'unique harmonie.

"Ta liberté s'arrête là où commence la mienne."
Quel contresens et quel mensonge! Il n'est de liberté qu'ouverture. Elle est la liberté des vagues de la mer dont chacune prête sa vie à l'autre, et c'est la vaste mer. Elle est la liberté de chaque instrument de l'orchestre qui ne peut chanter sa peine ou sa joie qu'avec les autres, par les autres et pour les autres, et c'est la Musique.

1936 - 1958 TROIS MAGASINS SE SUCCÉDERONT

Vers 1932, soit après la crise, un jeune homme venu d'ailleurs s'établit à Oka. Il est barbier, agréable à l'oeil et s'avère un bon coiffeur pour dames, il a pour nom Alexandre Charlebois.

C'est ainsi que les femmes célibataires l'adoptent vite comme coiffeur. L'une d'entre elles a une forte chevelure et qui sait, les charmes qui savent plaire à Alex, c'est Eglantine Lafrance. Voilà qu'ils se marient en 1934. Eglantine a 35 ans et Alex 43.

L'enfant attendu tarde à venir et les coupes de cheveux à 10 sous et la barbe à 05 sous, c'est guère rémunérateur. On décide donc d'ouvrir une petite échoppe où l'on vendra des bas de soie, de la laine et au fil des années on ajoutera d'autres items. C'est un début, un premier magasin qu'Eglantine avec son sourire fait fructifier sous la supervision d'Alex. Il était situé entre le couvent actuel et la maison du Dr Guilbault, rue Notre-Dame.

Après 3 1/2 ans de mariage, en 1938, naît une fille tant attendue, c'est Andrée. Pour Alex, c'est une poupée et pour Eglantine une joie, mais il faut l'élever et l'éduquer. On travaille un peu plus, on augmente la marchandise, la guerre éclate, l'argent est rare, les femmes cousent de plus en plus, on ajoute des tissus et ce qu'il faut pour habiller les grands et les petits. En 1944, on est à l'étroit, alors Alex achète un deuxième emplacement qu'il vendra en 1946 à son beau-frère, Roméo Lafrance, pour devenir la bijouterie Lafrance, tenue encore par Germaine, son épouse.

Années de fin de guerre, les gens doivent trouver à Oka ce dont ils ont besoin. Alex a ses vues et trouve qu'Eglantine est bonne vendeuse et aimée de son public. Derrière sa chaise de barbier naît l'idée d'un troisième magasin. Cette fois, il sera plus grand, plus moderne, répondant mieux aux besoins de la population, ce sera un 5 - 10 - 15 et marchandises sèches. Il y a déjà deux magasins "général" mais un 5 - 10 - 15 avec des comptoirs plats, des divisions en verre épais, propre, ça ne s'était pas vu. Il achète un terrain encore rue Notre-Dame, en face de la boulangerie du temps et près du bureau de poste actuel, il achète du bois, l'entrepouse et le temps venu construira ce magasin. La tâche d'Eglantine va augmenter considérablement. Elle aime son public et prendra de l'aide, Thérèse Laurin, pour partager le service à la clientèle.

Alex délaisse sa chaise de barbier et à chaque semaine prendra l'autobus pour aller faire des achats à Montréal, pendant qu'Eglantine recevra les commis voyageurs, placera ses commandes: tissus à la verge, beaux sous-vêtements, matériel d'écoliers, etc. Au temps des fêtes, une partie du magasin se transformera en étalages de jouets et de vêtements pour enfants.

Pendant ce temps, les heures de fermeture obligatoire seront changées lorsqu'Alex est allé au conseil municipal pour demander l'adoption d'un règlement de fermeture: 6 heures la semaine et 9 heures le vendredi, comme dans les grandes villes.

Tous deux tiendront bon malgré les maladies d'Alex. Ils savent accueillir autant les résidents saisonniers du "petit Westmount" que les grandes familles qui désirent envoyer leur marmaille à l'école ou les autochtones avec qui ils s'entendent bien.

Ils seront au poste jusqu'en 1958, malgré revers de santé et difficultés. Eglantine considère qu'elle a fait sa part et a hâte de faire autre chose, de voir ailleurs. On vend à Roland Champagne. Andrée, hélas étant trop jeune pour poursuivre l'oeuvre.

L'heure de la retraite est bienvenue, Alex jardine, lit et fait mille choses pendant qu'Eglantine s'occupe de l'ouvrage avec d'autres dames, des fermières, etc. Un hiver, elle tricote plus de 100 paires de mitaines, un autre hiver, elle coud plusieurs douzaines de tabliers et ainsi de suite. Ils sont libres, ils peuvent aussi se promener en automobile, chose qu'ils n'ont jamais pris le temps de faire.

Alex, prévoyant comme toujours, ne voulant pas être pris au dépourvu à cause de sa santé chancelante, fait application au Manoir Grand-Moulin en 1970. Ils s'y installent dans la même année et y passeront de bonnes années. Il est décédé en 1978, à l'âge de 86 ans.

Eglantine est toujours là, elle n'a pas arrêté, malgré ses 91 ans, de tricoter, faire du dessin et s'intéresser à tout ce qui l'entoure.

Toujours coquette, rien ne lui fait plus plaisir qu'une visite de gens d'O.K.A. J'espère que ces quelques notes rappelleront de bons souvenirs aux 50 ans et plus.

par : Andrée Charlebois-Versailles.

Pour donner plus d'opportunité à cet article, nous devons publier un article d'une jeune amérindienne de 14 ans. A la suite d'un concours, son texte a été choisi et est maintenant rendu en Angleterre. Il sera publié dans le prochain numéro.

Voici un contrat d'engagement pour une enseignante qui voulait oeuvrer dans le monde de l'éducation... vers les années 1910. Les temps ont bien changé et c'est heureux.

8. Ne jamais aller en carriole avec un autre homme que son père ou son frère.
9. Ne doit pas porter des couleurs voyantes.
10. Ne doit pas faire des "arrangements" avec ses cheveux.
11. Doit porter au moins deux vêtements supérieurs, dont un châle.
12. Aucune robe ne devra être plus de 2 pouces au-dessus de la cheville.
13. L'école devra toujours être très propre et accueillante:
 - a) balayer le plancher de la classe tous les jours,
 - b) laver le plancher de la classe au moins une fois la semaine à l'eau chaude et savonneuse,
 - c) nettoyer le tableau au moins une fois par jour,
 - d) allumer le feu dans la fournaise à 7 heures afin que la classe soit réchauffée à l'arrivée des élèves vers 8 heures.

(Extrait d'un journal de la région de
St-Nicolas, Cté Lévis)

L'histoire des femmes

Les 27-28-29 avril prochain, pendant 50 heures les Québécoises de toutes les régions du Québec célébreront à l'université du Québec à Montréal le 50 ième anniversaire du droit de vote des femmes. Rappelons que le droit de vote, le suffrage comme on l'appelait à l'époque, fut accordé aux femmes au niveau provincial le 25 avril 1940 alors qu'elles l'avaient obtenu au niveau fédéral en 1918.

Célébrer seulement l'acquisition du droit de vote en cette occasion serait passer sous silence l'histoire des femmes elles-mêmes. Celle de la vie des femmes à travers les changements au niveau de l'organisation du travail domestique, au niveau de la taille des familles et au niveau de l'évolution de leurs rôles variés dans une société d'hommes.

Il faut rendre hommage à nos aïeules fécondes à en mourir, à leur travail domestique, gratuit, invisible, bénévole mais tellement indispensable. Il faut rendre hommage à ces femmes si longtemps confinées à l'obéissance et à la prière pour avoir trouvé malgré tout le chemin de la parole pour dénoncer l'infériorité de leur statut de mineures social et politique. Trois femmes ont porté, malgré l'opposition conjuguée du gouvernement et de l'Église, le flambeau de cette marche des suffragettes ce sont: Marie Lacoste Gérin-Lajoie, Idola St-Jean et Thérèse Casgrain. (Voir en annexe: l'épopée du suffrage féminin au Québec.)

Cette victoire de 1940 va permettre aux femmes de poursuivre leur quête d'égalité jusqu'à nos jours où tout n'est pas encore assuré.

Au palmarès de l'accès à l'emploi rappelons quelques dates:

1941, les femmes sont admises au Barreau.

1942, les femmes peuvent devenir commissaires d'écoles.

1946, Mary B. Jackson Fowler est la première femme admise à la faculté de Génie à Mc Gill.

1953, Mariana Beauchamp-Jodoin est la première Québécoise nommée au Sénat.

1956, les Québécoises peuvent devenir notaires.

1961, Claire Hirkland-Casgrain est la première femme à devenir députée à l'Assemblée nationale, elle devient ministre en 1964.

1969, Réjeanne Laberge Colas devient la première femme juge à la Cour supérieure du Québec.

1972, trois premières Québécoises sont élues à Ottawa: Jeanne Sauvé, Monique Bégin et Albanie Morin.

1974, Renaude Lapointe devient présidente du Sénat.

1983, Jeanne Sauvé est la première femme à occuper la fonction du gouverneure générale du Canada.

Au palmarès des droits citons:

1954, les chèques d'allocations familiales expédiés au Québec sont faits au nom des femmes.

1955, les femmes mariées acquièrent le droit de contracter, elles obtiennent le droit à l'assurance-chômage, elles peuvent aussi demander la séparation de corps pour cause d'adultère.

1962, la femme mariée peut exercer la profession d'enseignante à la CECM.

1964, la femme peut effectuer des transactions courantes sans la signature de son mari.

1973, Création du Conseil du Statut de la femme.

1978, les travailleurs des deux sexes doivent obtenir un traitement égal pour un travail d'égale valeur (article 11 sur les droits de la personne).

1981, les femmes gardent leur nom et peuvent le transmettre à leurs enfants.

1986, les femmes autochtones, dans les réserves, obtiennent le droit de voter au provincial.

Au palmarès culturel nommons: Germaine Guèvremont, prix Duvernay; Gabrielle Roy, prix Femina pour Bonheur d'occasion; Marie-Claire Blais pour le prix Médicis; Yvette Brind'amour pour la médaille Tchekov; Antonine Maillet pour le prix Goncourt; Anne Hébert, prix Femina pour les Fous de Basan.

Ces palmarès affirment une ouverture de la société face aux femmes. Les femmes ont pris la parole, elles ont pris l'action. Individuellement, elles ont acquis plus d'autonomie et c'est dans ce sens que la vie

des femmes de notre époque, à la fois se démarque et prolonge le courage de nos aïeules. Citons en terminant un extrait de l'autobiographie de Thérèse Casgrain où elle définit sa vision de l'avenir.

"La véritable libération de la femme ne pourra pas se faire sans celle de l'homme ... Que les hommes et les femmes se regardent honnêtement et qu'ils essayent ensemble de revaloriser la société. Le défi auquel nous, femmes et hommes, avons à faire face, est celui de vivre pour une révolution pacifique et non pas de mourir pour une révolution cruelle et, en définitive, illusoire."

Source: Thérèse Casgrain Une femme chez les hommes Montréal, Editions du Jour, 1971, p. 296

C'est avec cette pensée sereine et stimulante qu'il convient de souhaiter à toutes les Québécoises un joyeux cinquantième.

Jeannine Landry-Bastien
Jeannine Landry-Bastien

Sources: Collectif Clio L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Montréal, Editions Quinze, 1982, 508 pages.

Bulletin de Femmes en tête, Production: Les Etats Généraux Les Femmes du Québec
Volume 1 no 2 et volume 1 no 4.

Traces : Revue de la Société des Professeurs d'histoire du Québec volume 27 no 5.

Annexe

L'ÉPOPÉE DU SUFFRAGE FÉMININ AU QUÉBEC

25 avril 1940. Les infatigables suffragettes Marie Gérin-Lajoie, Thérèse Casgrain et Idola Saint-Jean gagnent la bataille: le gouvernement libéral d'Adélard Godbout concède enfin le droit de vote aux Québécoises. Mais le Québec est la dernière province du Canada à accorder le droit de vote aux femmes. Les pressions de la hiérarchie catholique étaient telles, les arguments parfois si virulents qu'il a fallu plus de vingt longues années avant que l'Assemblée législative du Québec adopte la loi autorisant le suffrage des femmes. Voici les grandes périodes:

- 1791 - Les femmes propriétaires, non mariées ou veuves du Bas Canada (le Québec actuel) votent.
- 1834 - Retrait du droit de vote pour toutes les femmes.
- 1892 - Le Code municipal accorde le droit de vote aux veuves et aux célibataires propriétaires ou locataires.
- 1899 - La Ville de Montréal met en application le Code municipal de 1892.
- 1902 - Le Conseil municipal de Montréal tente de retirer le droit de vote aux femmes; tentative qui échoue grâce à la mobilisation de certaines femmes dont, Marie Lacoste-Gérin-Lajoie.
- 1912 - Création du Montreal Suffrage Association.
- 1916 - Les femmes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta obtiennent le droit de vote.
- 1917 - Obtention du droit de vote en Colombie-Britannique et en Ontario
Le gouvernement fédéral permet à 500,000 femmes parentes de soldats de voter.
- 1918 - **OBTENTION DU DROIT DE VOTE AU NIVEAU FÉDÉRAL.**
Obtention du droit de vote en Nouvelle-Ecosse. Dissolution du Montreal Suffrage Association.
- 1919 - Obtention du droit de vote au Nouveau-Brunswick.
- 1921 - Les femmes canadiennes votent pour la première fois.
- 1922 - Obtention du droit de vote à l'Île-du-Prince-Édouard.
Création du Comité provincial pour le suffrage féminin (CPSF).
- 1927 - Fondation de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes par Idola Saint-Jean.
- 1928 - Le CPSF devient la Ligue des droits de la femme.
- 1938 - Le Parti Libéral du Québec inscrit le suffrage féminin à son programme (sous Adélard Godbout).
- 1940 - (25 avril) **OBTENTION DU DROIT DE VOTE AU QUÉBEC.**
- 1944 - (8 août) Les Québécoises votent pour la première fois aux élections provinciales.

INVITÉS AU BANQUET SERVI À L'OCCASION DU 25E ANNIVERSAIRE DE PRÊTRISE DE M. HECTOR NADEAU P.S.S., CURÉ D'OKA VERS 1940



- 01 - M. Raoul Lanthier
- 02 - M. François Harbour
- 03 - M. Henri Marcoux
- 04 - M. Jos Lauzon
- 05 - M. Hector Nadeau p.s.s.
- 06 - M. Hervé Huseureau, maire de la Partie Nord
- 07 - M. Osias Marinier
- 08 - M. Joseph-Elie Masson
- 09 - M. Henri Patry
- 10 - M. Roland Fournier
- 11 - M. Gustave Toupin
- 12 - M. Arthur Chené
- 13 - M. Urgel Raymond
- 14 - M. Paul-Henri Vézina
- 15 - M. Albert Binette
- 16 - M. Hormidas St-Pierre
- 17 - M. Athanase Legault
- 18 - M. Benoît Pominville
- 19 - M. Noël Léger
- 20 - M. Aimé Gagnon
- 21 - ?
- 22 - ?
- 23 - M. Conrad Bécotte p.s.s.
- 24 - Dr Claude Guilbault
- 25 - M. Jean-Baptiste Nadeau p.s.s.
- 26 - M. Maurice Nadeau p.s.s.
- 27 - ?
- 28 - N. Ubald Nadeau, séculier
- 29 - M. Ernest Savignac
- 30 - M. Armand Proulx
- 31 - M. Maurice Provost p.s.s.
- 32 - M. Wilfrid Faubert
- 33 - M. Jean-Charles Côté p.s.s.

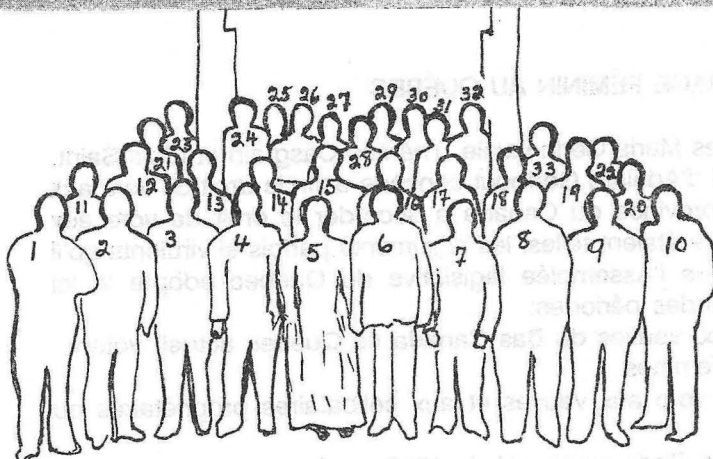


Photo de Mme Raoul Marinier

Les personnes ont été identifiées par MM. Albert Lavallée, Roger Marinier et Noël Pominville et avec la collaboration de Mmes Germaine Chené-Raynaud et Stella Dupuis-Mailhot.

Le 19 février 1990 est décédée Mme Cécile Ladouceur-Bellemarre, membre et bienfaitrice de la Société. Elle était née en 1909. Ses parents étaient Henri Ladouceur et Hélène Pominville.

Le 4 avril 1990 est décédé à l'âge de 66 ans, M. Maurice Arbic, époux de Gertrude Larocque, membre de la Société.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

*
*
* FORMULE D'ADHESION DATE: *
*
* Je renouvelle ma cotisation () 15.00\$ pour un an *
*
* Je suis un nouveau membre () 15.00\$ pour un an *
*
* Ci-inclus mon chèque payable à LA SOCIETE D'HISTOIRE D'OKA INC. *
* () SIEGE SOCIAL: 2029 CHEMIN OKA *
* C.P. 999 OKA JON 1EO *
*
* Nom *
*
* Adresse *
*
* Code No. de téléphone *
*
* *****

NOTE: La cotisation est valable pour l'année où elle est payée, elle donne droit aux Okami précédents. Cependant une cotisation remise après le 1er novembre s'appliquera pour l'année suivante.

Les personnes qui préfèrent se procurer le Journal chez les dépositaires, le prix est de 2.00\$ l'unité.

Dépositaires:

*Le Magasin de La Trappe: 1400, chemin Oka
Dépanneur HO: 22, rue Annonciation
Dépanneur WHON: 94, rue Notre-Dame
Supermarché d'Oka METRO: 31, rue Notre-Dame
Dépanneur HYE Enr.: 257, St-Michel
Le Carrefour du Bricoleur d'Oka Ltée: 265, St-Michel
Bijouterie Lafrance (Mme G. Lafrance), 146, rue Notre-Dame
La Laiterie (Cercle de fermières, saison estivale) 2027, chemin Oka*

Buts: Les buts pour lesquels la Corporation est constituée sont les suivants:

- 1- Grouper toutes les personnes intéressées à l'Histoire d'Oka désireuses de participer à des rencontres, des études, des recherches ou autres activités en vue de mieux connaître et faire connaître l'Histoire d'Oka.
- 2- Soutenir l'intérêt de la population locale par les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de la région.
- 3- Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.
- 4- Publier et diffuser ou susciter la publication ou la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits ou situations passés relatifs à la vie et aux mœurs de la population.
- 5- Favoriser les recherches et les visites éducatives sur l'Histoire régionale en fournissant dans la mesure du possible, aux différentes institutions les informations et les documents de références appropriés.
- 6- Susciter l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.
- 7- Promouvoir la protection du Patrimoine et effectuer des recherches sur la Généalogie et l'Histoire.

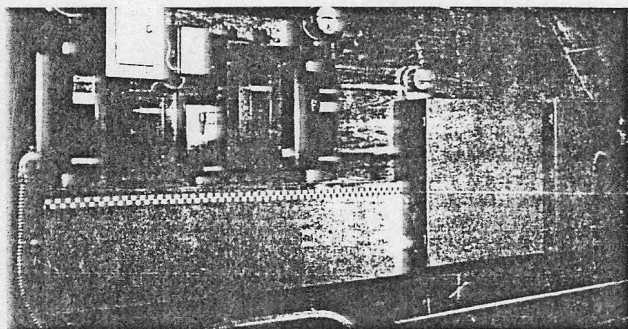
Courrier deuxième classe
Enregistrement No 8503
Port payé à Oka, Qué, JON 1E0
Port de retour garanti

OKAMI
C.P. 999
OKA, Qué
JON 1E0

Publication: 4 fois par année ISSN 0835-5770
Date de parution: octobre 1990
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada

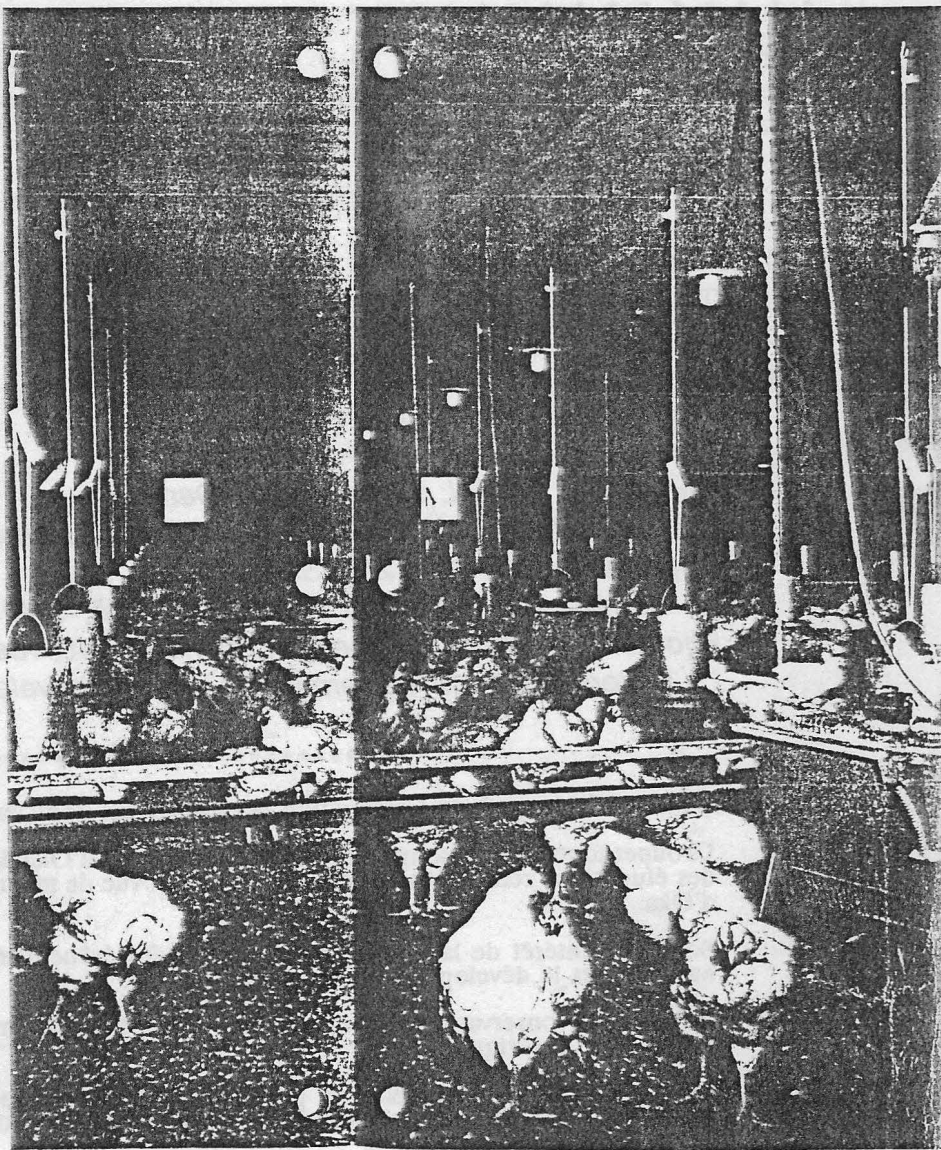
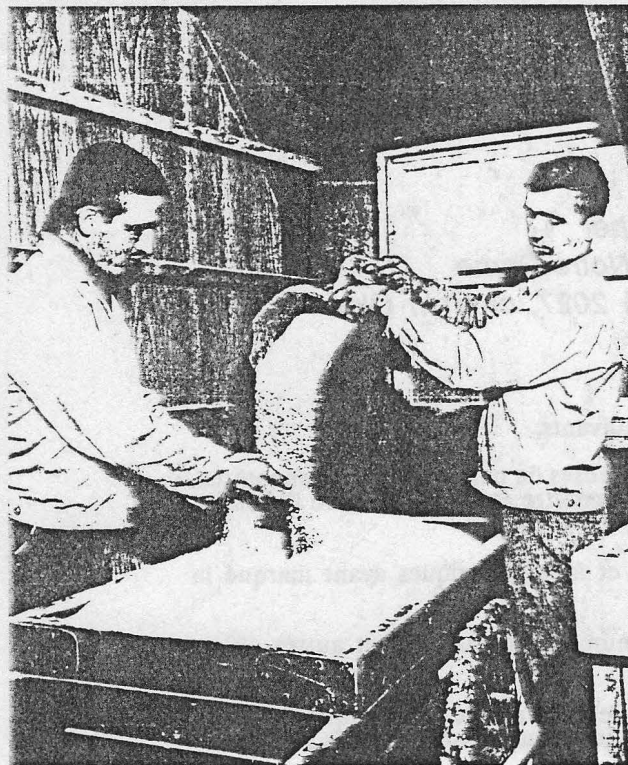
La Société d'Histoire d'Oka Inc. est membre de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec.

Ferme des Monts *propriété de Luc et Michel Husereau*



Une entrée de 800 ampères, à 120/240 volts, répond aux besoins de la "Ferme des Monts"

Luc et Michel Husereau prennent soin de fournir une mouée bien balancée.



Le titre de l'article est Quand vous désirez réussir:
Il n'y a rien d'autre que l'électricité pour convenir
à un poulailler moderne par Marc Rompré, agronome

Ces photos sont extraites de la revue le progrès à la ferme
Vol. 18, no 2 Été 1969 pp.12-14

Sincères remerciements
à Mme Mariette et messieurs Luc et Michel Husereau
nos généreux commanditaires